



# OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE 2021-2027

---



Mise à jour mars 2021

**Région Centre-Val de Loire**  
Direction Europe et International  
Service représentation de la Région à Bruxelles et développement de projets européens

# Sommaire

<b>Programme Life</b> .....	3
<b>INTERREG</b> .....	9
<b>Actions Innovatrices Urbaines (EUI Actions)</b> .....	12
<b>Facilité européenne pour les villes et les Régions (EUCF)</b> .....	14
<b>Horizon Europe</b> .....	15
<b>Capitales vertes européennes</b> .....	31
<b>Villes vertes européennes - Prix européen de la feuille verte</b> .....	32
<b>Innovation Fund (InnovFund)</b> .....	33
<b>Programme pour une Europe numérique</b> .....	34
<b>InvestEU</b> .....	35
<b>ERASMUS +</b> .....	36
<b>Programme Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs</b> .....	46
<b>NDICI</b> Instrument européen pour le voisinage, le développement et la coopération internationale .....	48
<b>Blending Facility du MIE-T</b> : Focus carburants alternatifs .....	50
<b>ELENA</b> Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets d'efficacité énergétique locaux.....	52
Principales politiques européennes en lien avec l'énergie, l'environnement et le climat .....	54
Principaux réseaux européens en lien avec l'énergie, l'environnement et le climat.....	56
Vos appuis en Région Centre-Val de Loire.....	57
<b>Project'Eur</b> le dispositif régional d'accompagnement au montage de projets européens .....	58
<b>Annexes</b> .....	59

# Programme Life



**L**e programme LIFE est l'instrument financier de la Commission européenne dédié au **soutien des projets** dans les domaines de l'**environnement** et du **climat**. Il dispose d'un **budget** total de **4,8 milliards €** pour la **période 2021-2027**.

L'**objectif** du programme est de **contribuer à la transition** vers une économie propre, circulaire, efficace sur le plan énergétique, à faible émission de carbone et résistante au climat, notamment par le passage à une énergie propre, afin de **protéger et d'améliorer** la qualité de l'environnement ainsi que de stopper et d'inverser la perte de biodiversité.

Le programme s'adresse à toutes **organisations publiques ou privées** dont les entreprises, les autorités publiques (locales, régionales ou nationales), les organisations non gouvernementales, etc...

Bien que ce programme ne nécessite pas obligatoirement de partenariat au niveau européen, ces derniers sont vivement recommandés.

Le programme LIFE se compose de **deux domaines**, comprenant chacun **deux sous-programmes** :

▶ **Environnement**

- sous-programme "**Nature et biodiversité**"
- sous-programme "**Économie circulaire et qualité de vie**"

▶ **Action pour le climat**

- sous-programme "**Atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci**"
- sous-programme "**Transition vers l'énergie propre**"

Dans le cadre du **nouveau** programme 2021-2027, les **taux de cofinancement** peuvent aller **jusqu'à 60% des dépenses éligibles** et **jusqu'à 75%** dans le cas des projets financés dans le cadre du sous-programme Nature et Biodiversité. Les **financements** portent sur **quatre types d'actions** : les projets **intégrés**, les projets **traditionnels**, les projets de **nature stratégique** et les projets **d'assistance technique**.

Le programme LIFE est **géré par l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA)**. Le Point de Contact National du Programme LIFE est le **Ministère de la Transition Ecologique**.

Le programme de travail LIFE sera publié au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021.

## LIENS UTILES

- ▶ **Site** du ministère de la transition écologique (point de contact national)
- ▶ Site de CINEA gestionnaire du programme
- ▶ **Bibliothèque** des projets retenus LIFE
- ▶ **Règlement LIFE** 2018/0209 (COD) en date du 13 janvier 2021

# Types d'actions du Programme Life

Ces types d'actions seront susceptibles d'évoluer dans le cadre du Programme de travail qui sera publié au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021.

## Les projets traditionnels

---

► **Les "projets pilotes"** : projets dans lesquels est appliquée une technique ou une méthode qui n'a pas été appliquée ou expérimentée dans ce cadre avant, ni ailleurs, qui offrent des avantages environnementaux ou climatiques potentiels par rapport aux meilleures pratiques actuelles et qui peuvent être appliqués à un stade ultérieur à une plus grande échelle pour des situations similaires

► **Les "projets de démonstration"** : projets qui mettent en pratique, expérimentent, évaluent et diffusent des actions, des méthodes ou des approches qui sont nouvelles ou inconnues dans le contexte spécifique du projet, tel que le contexte géographique, écologique ou socio-économique, et qui pourraient aussi être appliquées ailleurs dans des circonstances similaires

► **Les "projets faisant appel aux meilleures pratiques"** : projets qui appliquent des techniques, des méthodes et des approches appropriées, efficaces sur le plan des coûts et reflétant l'état de la technique, compte tenu du contexte spécifique du projet

► **Les "projets d'information, de sensibilisation et de diffusion"** : projets visant à soutenir la communication, la diffusion d'informations et la sensibilisation.

**Taux de cofinancement** : jusqu'à 60% des dépenses éligibles, sauf pour le sous-programme « nature et biodiversité » jusqu' à 75% des dépenses éligibles.

**Durée indicative d'un projet** : 2 à 5 ans

**Subvention moyenne** : 1,5 million €

**Montant total du projet** : entre 500 000 et 5 millions €

## Exemple de projet traditionnel environnement

---

► **LIFE CROAA - Stratégies de contrôle des amphibiens exotiques envahissants en France**

Septembre 2016/juin 2022 – **Contribution UE** : 2 058 107 € - **Budget total** : 3 430 179.00 €

**Domaine prioritaire LIFE** : Nature et biodiversité

**Objectifs** : Le projet LIFE CROAA a pour objectif d'améliorer l'état de conservation des populations locales d'Amphibiens affaiblis par la présence d'espèces exotiques envahissantes, comme la Grenouille taureau et le Xénope lisse.

**Actions proposées** :

- Identifier et appliquer une stratégie optimale de lutte contre les Amphibiens exotiques envahissants.
- Prévenir l'introduction de nouvelles espèces exotiques d'Amphibiens en sensibilisant les différents acteurs concernés.
- Elaborer un système de détection et d'évaluation précoce, basé sur la mise en réseau des acteurs locaux et l'expertise des gestionnaires et des scientifiques.

- Communiquer, informer et former les différents publics sur la problématique des espèces exotiques envahissantes, afin de faciliter l'acceptation des opérations de contrôle, limiter le risque de dissémination et constituer un réseau d'alerte.

**Partenariat : 8 partenaires** dont la Société Herpétologique de France (**coordinateur**), l'Association Cistude Nature, le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement du Loir-et-Cher, l'Université d'Angers, le Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, le Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et la Communauté de Communes du Thouarsais.

## Exemples de projet traditionnel climat

---

► **LIFE GREEN HEART – Générer des actions résilientes contre l'effet d'îlot de chaleur sur les territoires urbains**

Septembre 2019/septembre 2024 – **Contribution UE** : 2 107 600 € - **Budget total** : 3 852 000 €

**Domaine prioritaire LIFE : Adaptation au changement climatique**

**Objectifs** : Le projet LIFE Green Heart a pour objectif de réduire la température locale de 3 ° C en moyenne lors des épisodes de canicule sur une superficie de 30 hectares située sur l'île du Ramier à Toulouse. L'objectif est d'augmenter la résilience du territoire toulousain au changement climatique.

**Actions proposées :**

- Augmenter la superficie des espaces verts de 15 hectares d'ici 2024 (y compris la végétation riveraine, en utilisant des plantes et des méthodes de plantation adaptées).
- Restaurer la biodiversité en consolidant les infrastructures vertes et bleues
- Limiter la pollution atmosphérique et sonore en développant des itinéraires pour les modes de transport doux.
- Créer des outils pour accompagner le développement d'une politique de développement urbain à long terme, compte tenu des défis posés par l'adaptation du territoire au changement climatique.

**Partenariat** : 5 partenaires dont la Métropole de Toulouse (coordinateur), le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, Météo France, Walter (Start-up), L'Université de Toulouse Jean Jaurès, et la ville de Dusseldorf (Allemagne),

► **BIOHEC-LIFE – Biodiesel de pointe dans l'économie circulaire pour les transports publics bas carbone**

Mars 2017/octobre 2019 – **Contribution UE** : 1 459 344 € - **Budget total** : 2 446 344 €

**Domaine prioritaire LIFE : Atténuation du changement climatique**

**Objectifs** : Le projet BIOHEC-LIFE vise à faire la démonstration d'une filière locale de production de biodiesel issu des huiles alimentaires usagées.

**Actions proposées :**

- Construire un prototype éco-conçu permettant la production de biodiesel à partir des huiles usagées.
- Valider le modèle de transformation et de distribution du biodiesel auprès des flottes professionnelles.

- Tester et valider le biodiesel sur des véhicules appartenant à des collectivités partenaires.
- Accroître la collecte des huiles de friture provenant du grand public.

**Partenariat :** 4 partenaires dont GECCO (coordinateur : entreprise solidaire), Pour la Solidarité (laboratoire d'idées), RREUSE (réseau européen d'entreprises sociales) et l'Université de Lille.

## Les projets intégrés

---

### Sous programmes concernés :

- Sous-programme "Économie circulaire et qualité de vie"
- Sous-programme "Atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci"
- Sous-programme "Transition vers l'énergie propre"

### Caractéristiques principales :

Le projet intégré devra mettre en œuvre des stratégies ou des plans d'action en matière d'environnement ou de climat en veillant à associer l'ensemble des acteurs pertinents. Il devra également couvrir une grande échelle territoriale (régionale, multi-régionale, nationale ou transnationale) et garantir la participation financière d'au moins une autre source pertinente de financement nationale, privée ou européenne pour financer des actions complémentaires (hors projet LIFE) du plan ou de la stratégie mise en œuvre.

### Catégorie de projets éligibles :

> **Les "projets pilotes" :** projets dans lesquels est appliquée une technique ou une méthode qui n'a pas été appliquée ou expérimentée dans ce cadre avant, ni ailleurs, qui offrent des avantages environnementaux ou climatiques potentiels par rapport aux meilleures pratiques actuelles et qui peuvent être appliqués à un stade ultérieur à une plus grande échelle pour des situations similaires

> **Les "projets de démonstration" :** projets qui mettent en pratique, expérimentent, évaluent et diffusent des actions, des méthodes ou des approches qui sont nouvelles ou inconnues dans le contexte spécifique du projet, tel que le contexte géographique, écologique ou socio-économique, et qui pourraient aussi être appliquées ailleurs dans des circonstances similaires

> **Les "projets faisant appel aux meilleures pratiques" :** projets qui appliquent des techniques, des méthodes et des approches appropriées, efficaces sur le plan des coûts et reflétant l'état de la technique, compte tenu du contexte spécifique du projet

Ils devront **impérativement** prévoir des actions de **renforcement des capacités** afin de permettre une mise en œuvre efficace et coordonnée du plan ou de la stratégie.

**Taux de cofinancement :** jusqu'à 60% des dépenses éligibles.

**Durée indicative :** entre 6 et 10 ans

**Subvention moyenne :** 10 millions €

**Montant total d'un projet :** entre 10 et 20 millions €

## Exemple de projet intégré pour l'environnement

---

► **LIFE-IP REVERS'EAU – Retrouver un meilleur état écologique des eaux de la région Pays de la Loire**  
Septembre 2020/décembre 2027 – **Contribution UE** : 7 120 584 € - **Budget total** : 15 099 674 €

**Domaine prioritaire LIFE** : Environnement

**Objectifs** : Le projet LIFE REVERS'EAU a pour objectif de mettre en œuvre le Plan de Gestion du Bassin Fluvial Loire Bretagne (RMBP) pour la région Pays de Loire, afin d'atteindre l'objectif de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de 37% des masses d'eau ayant un bon état écologique d'ici 2027. Le projet vise également à diffuser les bonnes pratiques et à réaliser un changement d'échelle pour contribuer au rétablissement d'un bon état écologique.

**Actions proposées** :

- Création d'un réseau d'urbanistes et de planificateurs de la gestion de l'eau.
- Plantations de haies à grande échelle et de zones de drainage et tampons.
- Création d'une boîte à outils pour tester les terres aménagées par la chambre régionale d'agriculture.
- Définition de scénarios de gestion des ressources en eau liés au changement climatique.

**Partenariat** : **13 partenaires** dont le Conseil Régional des Pays de la Loire (**coordinateur**), le Conseil départemental de la Vendée, le syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf, le syndicat mixte du Bassin de l'Authion et de ses affluents, le syndicat de Bassin de l'Oudon, l'Etablissement public territorial de Bassin (Vilaine), l'Etablissement public territorial de Bassin Sèvre nantaise, la Chambre régionale de l'agriculture des Pays de la Loire, l'Université d'Angers, le Conseil départemental de la Mayenne, la métropole de Nantes, la Communauté de communes Erdre et Gesvres et le syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes.

## Exemple de projet intégré pour le climat

---

► **LIFE-IP ARTISAN - Atteindre la résilience en déclenchant la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au climat à l'échelle nationale**  
Novembre 2019/décembre 2027 – **Contribution UE** : 9 994 627 € - **Budget total** : 16 657 712 €

**Domaine prioritaire** : Adaptation au climat

**Objectifs** : Le projet LIFE-IP ARTISAN a pour objectif d'accroître la résilience des territoires au changement climatique par l'incitation aux solutions d'adaptation fondées sur la nature. Il cherche à développer des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité.

**Actions proposées** :

- Création d'un programme démonstrateur composé de 10 sites pilotes répartis sur des territoires métropolitains et ultra-marins diversifiés en termes de superficie, enjeux, milieux naturels et type de collectivités gestionnaires.
- La conception, l'adaptation et la diffusion d'outils (guide, fiches de retours d'expérience, études, références juridiques, ressources méthodologiques, outils d'aide à la décision, etc.).
- La création et l'animation d'un réseau d'acteurs.

**Partenariat** : **29 partenaires** dont l'Agence française pour la biodiversité (**coordinateur**), la Caisse des dépôts et des consignations, la Métropole de Lyon, l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique, le Ministère de la transition écologique et solidaire, le Syndicat mixte du Bassin Versant de la Brèche, l'Université Rennes 2, etc...

## Les projets de nature stratégique

---

### Sous programme concerné :

- Sous-programme « **Nature et biodiversité** »

**Taux de cofinancement : jusqu'à 75%** des dépenses éligibles.

*Cette rubrique sera complétée lorsque le programme de travail 2021 sera publié.*

## Les projets d'assistance technique

---

Les candidats à un **projet intégré** peuvent déposer une **demande d'assistance technique** auprès de la Commission européenne, afin de bénéficier d'un **soutien financier** destiné à les aider à préparer leur projet, en veillant notamment à ce qu'il **respecte les conditions techniques, financières et de calendrier** du programme LIFE.

Cette **subvention** est attribuée à l'issue d'un **appel à projets spécifique**, concomitant avec la première phase de sélection des **projets intégrés**.

Les **critères de sélection** pour l'obtention de cette subvention **exigent** notamment :

- De **viser** à l'élaboration d'une **proposition de projet intégré**
- De **respecter des critères** de cohérence et de qualité technique (degré d'implication des parties prenantes, qualité de la description du contexte, des résultats attendus...)
- De présenter un **budget cohérent** avec les actions proposées et intégrant une approche coût-efficacité

La **contribution** de la Commission européenne à un **projet d'assistance technique** sera au **maximum de 100 000 €** et le **taux de co-financement** maximum sera de **60 % des dépenses éligibles**.



# Programmes Interreg



**L**es programmes Interreg représentent les programmes de **coopération territoriale européenne**. Cette coopération constitue un des objectifs de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne. Les programmes INTERREG visent la **réduction des disparités** économiques entre les différentes régions et le **développement durable et équilibré** de l'Union européenne.

La Région Centre-Val de Loire est concernée par **deux programmes INTERREG** :

- ▶ Le programme transnational **INTERREG EUROPE DU NORD-OUEST** : vise à soutenir des **projets d'expérimentation** destinés à répondre à des enjeux communs dans l'espace Europe du Nord-Ouest composé de 7 pays : Irlande, Pays-Bas, Allemagne (länder de l'ouest), Luxembourg, Belgique, Suisse et France (8 régions du nord)
- ▶ Le programme interrégional **INTERREG EUROPE** : vise à améliorer l'efficacité des politiques publiques et programmes de développement régionaux par le soutien de **projets d'échanges d'expériences**. Il permet ainsi aux acteurs des 27 pays membres de l'Europe, ainsi que de la Norvège et de la Suisse, de confronter leurs différentes opérations et de dégager des solutions plus efficaces dans le but d'améliorer la gestion de leurs politiques publiques.

Ces deux programmes sont mis en œuvre par le biais de **projets sélectionnés dans le cadre d'appels à propositions** et menés en coopération par **plusieurs** organismes européens.

Ces programmes s'adressent à toutes les **organisations publiques ou privées** dont les entreprises, les autorités publiques (locales, régionales ou nationales), les collectivités, les associations, les organisations non gouvernementales, etc... Ces programmes imposent des **partenariats** réunissant **au moins trois acteurs européens**.

Ces programmes soutiennent les projets retenus avec un **taux de cofinancement** de **60%** des **dépenses éligibles** pour le programme **Interreg Europe du Nord-Ouest** et de **80 %** au maximum pour le programme **Interreg Europe**.

Ils peuvent soutenir des projets portant sur la **recherche et l'innovation**, la compétitivité des PME, la **transition énergétique**, l'**économie sobre en carbone**, la **préservation de l'environnement** et l'**efficacité des ressources**.

Ces deux programmes Interreg sont **gérés** en France par la **Région Hauts-de-France**. **Au niveau national**, un **Point de Contact National** (PCN - Région Hauts-de-France), représentant de chaque programme, est chargé de diffuser des informations liées à ce programme et de conseiller les porteurs de projets. **A l'échelle régionale**, un **Point de Contact Régional** (PCR), correspondant local, est également chargé de sensibiliser et d'informer au sujet des opportunités apportées par les programmes de coopération territoriale européenne, mais également d'accompagner et de suivre les porteurs du territoire régional.

## LIENS UTILES

- ▶ [Interreg Europe](#) et [bibliothèque de projets](#)
- ▶ [Interreg Europe du Nord-Ouest](#) et [Bibliothèque de projets](#)
- ▶ [Site de la Région Centre-Val-de-Loire - Interreg](#)

## Exemples de projets INTERREG Europe du Nord-Ouest

---

### ► eHUBS – stations de mobilité partagée électrique

2019/2022 – **Contribution FEDER** : 5,31 millions € - **Budget total** : 8 86 millions €

**Thème** : Mobilité douce

**Objectifs** : le projet eHUBS a pour objectif de créer des stations connectées de véhicules électriques partagés afin de favoriser la circulation sans voiture dans le centre-ville et de permettre de nouvelles pratiques.

#### Parmi les actions proposées :

- Développement de connaissances et des meilleures pratiques sur la réduction de la pollution atmosphérique, la congestion et les émissions de CO2 dans les villes.
- Implantation de stations connectées adaptées au contexte local et création d'un plan directeur répliquable dans d'autres villes et régions européennes.
- Elaboration d'études sur l'implantation et l'optimisation du réseau et analyses sociologiques liées à l'évolution du projet.

**Partenariat** : 15 partenaires dont les villes d'Amsterdam (**coordinateur** – Pays-Bas), de Dreux (Centre-Val de Loire), d'Arnhem (Pays-Bas), de Nimègues (Pays-Bas), Louvain (Belgique), de Manchester (Angleterre) et Kempten (Allemagne), des universités (Newcastle (Angleterre), Delft (Pays-Bas) et des acteurs privés (Cargoroo (application de location de vélos-Pays-Bas), Taxistop asbl (service de transport à Bruxelles), etc....

#### LIEN UTILE

- [Site officiel du projet](#)

### ► UP STRAW – Bâtiments publics en paille

2017/2022 – **Contribution UE** : 3,9 millions € - **Budget total** : 6,5 millions €

**Thème** : Matériaux innovants et durables

**Objectifs** : le projet UP STRAW a pour objectif de promouvoir la paille comme matériau de construction biosourcé pour la construction de bâtiments publics, afin de réduire les émissions de CO2.

#### Parmi les actions proposées :

- Développement de programmes de formations destinés aux architectes, aux constructeurs et aux artisans de la paille pour faciliter le partage des connaissances.
- Constitution d'une base de données techniques européenne.
- Construction de 5 sites démonstrateurs dont un centre à Montargis (France-45).

**Partenariat** : 7 partenaires coordonnés par le **Centre National de la Construction de Paille (coordinateur** France), l'Abbaye de Plankstetten (Allemagne), le Conseil municipal de la ville de Hastings (Angleterre), la ville de Tilburg (Pays-Bas), le cluster Eco-construction (Belgique), l'Ecole de construction naturelle (RU) et « Strobouw Nederland » (association de passionnés de construction en paille aux Pays-Bas).

#### LIEN UTILE

- [Site officiel du projet](#)

## Exemples de projets INTERREG EUROPE

---

### ► **BLUE GREEN CITY – Infrastructures bleues et vertes pour des villes durables**

Août 2019/juillet 2022 – **Contribution UE** : 1 348 909 millions €

**Thème** : Environnement et efficacité des ressources

**Objectifs** : le projet BLUE GREEN CITY cherche à améliorer les politiques de promotion des infrastructures vertes et bleues (GBI) en tant que partie intégrante d'une stratégie de préservation du patrimoine naturel local ou régional.

**Actions proposées** :

- Cartographier les infrastructures vertes et bleues existantes.
- Définir un plan d'action pour la biodiversité et un plan spatial stratégique pour la mise en œuvre future d'infrastructures bleues et vertes.
- Sensibiliser et faire connaître la valeur des infrastructures vertes et bleues pour protéger, préserver et valoriser le capital naturel et culturel.

**Partenariat** : **7 partenaires** dont la Métropole de Nice (**coordinateur**), l'Agence régionale de développement de Bucarest (Roumanie), la ville d'Ingolstadt (Allemagne), la Région Piedmont (Italie), l'Assemblée régionale du Sud (Irlande), l'Université de Greenwich et la ville de Växjö (Suède).

#### **LIEN UTILE**

- [Site officiel du projet](#)

### ► **SHREC – Passer à l'énergie renouvelable pour la transition vers une énergie bas carbone**

Août 2019/ juillet 2023 – **Contribution UE** : 1 844 165 millions €

**Thème** : Economie sobre en carbone

**Objectifs** : le projet SHREC relève le défi de la transition vers une économie à faible émission de carbone, en relation avec l'utilisation des énergies renouvelables par les entreprises et les ménages, en les aidant à investir dans des mesures d'énergies renouvelables sobres en carbone réduisant les activités productrices de CO2 et passant à des activités à faible empreinte CO2.

**Actions proposées** :

- Création d'une base de données des bonnes pratiques.
- Améliorer les politiques régionales et nationales en augmentant la part de l'énergie produite à partir de sources renouvelables.
- Encourager le développement technologique dans les énergies renouvelables (soutien aux entreprises, à l'industrie pour développer de nouvelles technologies).

**Partenariat** : **8 partenaires** dont l'Université de sciences appliquées de Groningen (**coordinateur** Pays-Bas), l'Agence environnementale Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (France), la Région Piémont (Italie), Ville de Mondragon (Espagne), l'Université de Suède Centrale, l'Université technique de Vilnius (Lituanie), l'Agence régional de développement de Sud-Munténie (Roumanie) et l'Agence d'innovation et d'énergie de Slovaquie.

#### **LIEN UTILE**

- [Site officiel du projet](#)

# Actions Innovatrices Urbaines Européennes (EUI Actions)



**A**ctions innovatrices urbaines européennes est une initiative de l'Union européenne promouvant des **projets pilotes** dans plusieurs domaines dont la transition énergétique, la qualité de l'air, l'économie circulaire, la mobilité urbaine, l'adaptation au changement climatique, la réhabilitation énergétique des logements, le développement durable.

L'**objectif** est de permettre aux **aires urbaines** de plus de **50 000 habitants** ou **groupement d'aires urbaines** d'une population totale d'au moins **50 000 habitants**, de mettre en œuvre **des solutions nouvelles et innovantes** afin de faire face **aux défis urbains** qu'elles rencontrent.

La constitution de **partenariat européen** n'est pas obligatoire, mais est vivement recommandée en associant des acteurs du territoire pertinents.

EUI propose **deux types** de soutien pour les **autorités urbaines** :

- ▶ **Une contribution financière** à hauteur de **80% maximum** des activités liées au projet avec un **plafond de 5 millions €**.
- ▶ **Un partage des connaissances** des **solutions** potentielles engendrées par le projet avec les autres **décideurs urbains** et **professionnels** en Europe.

Le **processus de sélection** pour devenir un projet UIA et entrer dans l'Urban Lab of Europe est **très compétitif** et répond à **cinq critères de sélection** :

- **Innovant** : projet qui n'a jamais été mis en œuvre auparavant en Europe.
- **Participatif** : implique différents acteurs qui apporteront expertise et connaissances
- **De bonne qualité** : des ambitions réalistes, des activités cohérentes et une gestion efficace.
- **Mesurable** : Définir des résultats clairs qui puissent être mesurés et quantifiés
- **Transférable** : relève un défi urbain qui peut intéresser d'autres autorités urbaines en Europe

**Prochain appel à propositions** : fin 2021 – début 2022

## LIENS UTILES

- ▶ [Page officielle Actions Innovatives Urbaines Européennes](#)
- ▶ [Bibliothèque de projets](#)

## Exemples de projets Actions Innovatrices Urbaines 2014/2020

---

### ► **CoRDEESe – Co-responsabilité en matière d'efficacité énergétique et de durabilité des quartiers**

2016/2019 – **Contribution UE** : 4 364 796, 48 millions €

**Thème** : Transition énergétique

**Objectifs** : Le projet CORDEES vise à créer un nouvel écosystème énergétique à Clichy Batignolles en construisant un éco-quartier de 54 hectares. Le projet propose de combiner trois solutions principales dans une approche intégrée, en vue d'atteindre l'objectif fixé en matière d'efficacité énergétique : 50 kW/h par mètre carré et une réduction de 90 % des émissions de CO2.

**Actions proposées** :

- Création d'un « accord sur l'énergie urbaine » visant à définir à titre collectif, les engagements énergétiques et les conditions contractuelles/ financières/ réglementaires nécessaires à sa bonne exécution.
- Mise en place d'une plateforme de contrôle interopérable et multi-utilisateur.
- Définition de scénarios d'optimisation en analysant les données énergétiques des bâtiments et des services publics.

**Partenariat** : **5 partenaires** dont la ville de Paris, Paris-Batignolles Aménagement (Entreprise publique-privée), ARMINES (Centre de recherche), EMBIX, (entreprise de logiciels), et « Une autre ville » (agence d'assistance à maîtrise d'ouvrage).

#### **LIEN UTILE**

- [Site officiel du projet](#)

### ► **GreenQuays – Régénération des rivières urbaines grâce à la végétalisation des quais**

Août 2019/ juillet 2023 – **Contribution UE** : 4 699 229 millions €

**Thème** : Développement durable

**Objectifs** : le projet GreenQuays vise à développer et tester une technologie « verte », spécifiquement conçue pour soutenir le développement d'un écosystème vertical et pour créer les conditions de croissance optimale de la végétation sur les quais.

**Actions proposées** :

- Développement de nouvelles solutions techniques pour la mise en œuvre de la régénération de la rivière Mark
- Création d'un réseau d'espaces publics verts au bord de la rivière
- Présenter un processus de renaturation durable des rivières urbaines dans les zones urbaines densément construites.

**Partenariat** : **8 partenaires** dont la ville de Breda (Pays-Bas), l'Université technologique de Delft (Pays-Bas), l'Autorité régionale de l'Eau (Pays-Bas), le pépiniériste Van den Berck (Pays-Bas), La Fédération des associations de la nature de la région de la Baronie (Pays-Bas), l'Association des résidents de Stadshart-Valkenburg (Pays-Bas), l'Université de recherche de Wageningen (Pays-Bas) et l'Organisation non-gouvernementale « Ravon ».

#### **LIEN UTILE**

- [Site officiel du projet](#)

# Facilité européenne pour les villes (EUCF)



**L'** EUCF est une **initiative européenne** visant à **aider les municipalités, les autorités locales et leurs groupements** à travers l'Europe à **développer des plans d'investissement** afin d'accélérer les **investissements dans l'énergie durable**.

Les **objectifs** du **dispositif EUCF** sont de :

**Fournir aux villes** une **expertise technique et financière** pour permettre le développement d'au moins **225 plans d'investissement** viables et modulables, qui pourront engendrer plus de **320 millions d'euros d'investissement public et privé**.

**Former** au moins **450 agents de collectivités locales** dans le but de créer une **réserve substantielle de projets** et leur offrir des outils, un réseau et des opportunités de partage des connaissances qui faciliteront et accéléreront la mise en œuvre des plans d'investissements.

**Faciliter l'accès**, particulièrement pour les **municipalités de moyenne et petite taille**, aux flux financiers **privés**, aux financements **européens ou assimilés** (comme l'assistance au développement de **projet H2020**, ou encore le **dispositif ELENA**) et à des **services de conseil** tels que le "**Advisory Hub**" de la Banque européenne d'investissement pour **mettre en œuvre et amplifier** les investissements attendus.

Bien que ce programme ne nécessite **pas obligatoirement de partenariats**, la candidature en groupe avec un candidat leader, peut être considérée comme **un plus**, notamment pour les **petites et moyennes villes**.

Sous la forme d'une **subvention fixe de 60 000 €**, cette initiative **finance** le développement d'un **plan d'investissement**, telles que des études (techniques) de faisabilité, une analyse de marché, une analyse des parties prenantes, une analyse juridique, économique et financière, une analyse des risques, etc.

**L'EUCF** est ouvert à toutes les **municipalités, autorités locales et à leurs groupements** de l'UE-27 et du Royaume-Uni. Les candidats ont besoin d'un **plan climatique et énergétique durable** approuvé politiquement et doivent être en mesure de fournir une **preuve de l'engagement politique** du maire ou de tout autre représentant politique concerné à développer le plan d'investissement.

**Les points de contact nationaux** sont **l'AFCCRE** et l'Agence **Auvergne Rhône Alpes Energie Environnement**.

**Prochains appels à propositions :**

- mars à avril 2021
- octobre – novembre 2021
- mai – juin 2022

## **LIENS UTILES**

- ▶ [Site officiel EUCF](#)
- ▶ [Lignes directrices pour le candidat](#)
- ▶ [Formulaire de candidature](#)
- ▶ [Séminaire de présentation de l'EUCF à l'initiative de l'AFCCRE](#)
- ▶ [Points de contact nationaux : AFCCRE \(présentation en français de l'initiative\)](#)
- ▶ [Agence Auvergne Rhône Alpes Energie Environnement](#) : Contact : Patrick BIARD, Directeur Europe et international

# Programme Horizon Europe



**H**orizon Europe constitue le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation (PCRI). Il dispose d'un budget total de 94.5 milliards € pour la période 2021-2027.

Ce **programme-cadre** a pour **objectifs** de renforcer les bases scientifiques et technologiques et de stimuler la compétitivité de l'Union européenne. Il **vis** à **concrétiser** les priorités politiques stratégiques de l'Union, à offrir une **meilleure visibilité** à la recherche et à l'innovation de pointe et à **faire face** aux **problématiques mondiales actuelles**, **notamment** dans les domaines de **l'environnement, l'énergie et du climat**.

Ce programme s'adresse à **toutes organisations publiques ou privées**. Tous les acteurs de la recherche peuvent ainsi participer : organismes publics, établissements d'enseignement supérieur, entreprises...

**Le programme Horizon Europe se décline en quatre piliers :**

- ▶ **Pilier 1 « L'excellence scientifique »** (non éligible au dispositif Project'Eur.) vise à soutenir :
  - Des projets de recherche fondamentale à travers le Conseil européen de la recherche
  - Le financement de recrutements, d'échanges et des bourses pour les chercheurs dans le cadre des actions Marie Skłodowska-Curie.
  - La mise en réseau, l'accès et le développement dans des infrastructures de recherche.
  
- ▶ **Pilier 2 « Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne »** vise à soutenir les travaux et les recherches liés aux **problématiques sociétales** et intègre en son sein :
  - le Cluster 5 « climat, énergie et mobilité »
  - le Cluster 6 « alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement »
  
- ▶ **Pilier 3 « Europe innovante »** vise à soutenir :
  - L'innovation en lien avec les niveaux nationaux et locaux par la création d'un **Conseil européen de l'innovation**
  - L'organisation des **écosystèmes européens d'innovation**
  
- ▶ **Pilier 4 « Elargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche »** vise à :
  - Elargir la participation et propager l'excellence
  - Réformer et consolider le système européen de recherche et innovation

## LIENS UTILES

- ▶ [Site français Horizon Europe](#)
- ▶ [Site de la Commission européenne Horizon Europe](#)
- ▶ [Bibliothèque de projets soutenus](#)
- ▶ [Réseau EUCLIDE](#)
- ▶ [Guide Horizon Europe](#)



# Opportunités dans le cadre des clusters

Le programme Horizon Europe prévoit le regroupement d'activités de recherche et d'innovation au sein de clusters intégrés et décloisonnés.

Ces clusters sont déclinés autour de « destinations », c'est-à-dire des domaines d'interventions dont les activités seront mises en œuvre principalement au moyen de projets collaboratifs, sélectionnés sur la base d'appels à propositions compétitifs.

Deux clusters visent plus particulièrement le développement de projets liés aux objectifs de transitions environnementale, énergétique et/ou climatique.

## Cluster 5 : Climat, Energie, Mobilité

---

**Objectifs :** Accélérer la transition des secteurs énergétiques et de la mobilité vers des modèles moins émetteurs de gaz à effet de serre tout en stimulant leur compétitivité et leur résilience.

► **Six « destinations » :**

1. Sciences du climat et solutions
2. Solutions trans-sectorielles pour la transition climatique
3. Une offre énergétique durable, sûre et compétitive
4. Une consommation énergétique efficiente, durable et inclusive
5. Solutions propres et compétitives pour tous les modes de transport
6. Des transports sûrs et résilients et des services de mobilité intelligents pour les passagers et les marchandises

## Cluster 6 : Alimentation, Bioéconomie, Ressources naturelles, Agriculture et Environnement

---

**Objectifs :** Améliorer et équilibrer les objectifs environnementaux, sociaux et économiques et mettre les activités économiques et humaines sur la voie de la durabilité.

► **Sept « destinations » :**

1. Biodiversité et services écosystémiques
2. Des systèmes alimentaires justes, sains et respectueux de l'environnement du producteur au consommateur
3. Economie circulaire et bioéconomie
4. Un environnement propre et sans pollution
5. Terres, océans et eau pour l'action climatique
6. Communautés urbaines, rurales et côtières résilientes, inclusives et saines
7. Une gouvernance innovante des observations environnementales et des solutions numériques pour atteindre les objectifs du Green Deal

**Bénéficiaires :** tout organisme public ou privé dont entreprise, autorité publique (locale, régionale ou nationale), groupe ou institution de recherche relevant d'université ou d'institut de recherche, organisation et chercheur de pays tiers, organisation internationale ou de la société civile....

**Partenariat :** consortium d'au moins 3 entités légales issues de trois Etats membres ou associés différents (ne s'applique pas pour les actions de coordination).



### Trois types d'actions financées :

#### ▶ Action d'innovation (IA)

- Production de concepts pour un produit, un procédé ou un service, nouveaux ou améliorés.
- Cofinancement UE : 70% des dépenses éligibles pour les partenaires à but lucratif et 100% pour les autres.

#### ▶ Action de recherche et d'innovation (RIA)

- Production de nouvelles connaissances, étude de la faisabilité d'une technologie, produit, procédé, service ou solution, nouveaux ou améliorés.
- Cofinancement UE : 100% des dépenses éligibles

#### ▶ Action de coordination et de soutien (CSA)

- Actions d'accompagnement de standardisation, dissémination, sensibilisation et communication, mise en réseau, de coordination et de soutien, de dialogues politiques ou d'apprentissages mutuels et études.
- Cofinancement UE : 100% des dépenses éligibles

## Exemples d'appels à propositions (AAP) ouverts pour 2021-2022 sur les clusters 5 et 6

Thématique	Intitulé	Objectifs	Type d'action	Budget indicatif des projets
<b>Cluster 5 : Climat, Energie, Mobilité</b>				
<b>Destination 1 : Sciences du climat et solutions</b>				
<b>Vers la neutralité verte</b>	<p>Modéliser le rôle de l'économie circulaire pour l'atténuation du changement climatique</p> <p>C5-D1-CSR-04-2021</p>	<p>Améliorer les modèles d'atténuation du changement climatique dans l'UE et / ou dans le monde par une meilleure représentation des chaînes de valeurs industrielles et des technologies d'atténuation intégrant les impacts de l'économie circulaire</p> <p>Améliorer la quantification des impacts et des potentiels de l'économie circulaire pour l'atténuation du changement climatique</p> <p>Soutenir l'intégration de l'économie circulaire dans l'action climatique, les politiques, etc.</p> <p>Soutenir l'intégration de la réduction des émissions de GES dans les critères de l'économie circulaire.</p>	<b>RIA</b>	<b>Budget &gt;5 M€</b>
<b>Adaptation et services climatologiques</b>	<p>Meilleure compréhension des interactions entre les impacts et les risques du changement climatique, et les options d'atténuation et d'adaptation</p> <p>C5-D1-CSR-10-2021</p>	<p>Améliorer les connaissances, y compris en augmentant l'utilisation de données de haute qualité permettant une meilleure compréhension des processus à l'origine du changement climatique.</p> <p>Contribuer à l'amélioration des projections du changement climatique, y compris en lien avec les événements extrêmes corrélés.</p> <p>Améliorer la compréhension sur la manière dont des mesures d'atténuation innovantes peuvent aider à stabiliser la température mondiale.</p>	<b>RIA</b>	<b>Budget &gt; 8 M€</b>
<b>Les sciences sociales pour lutter contre le changement climatique</b>	<p>Amélioration des méthodes économiques de prise de décision sur les politiques climatiques et environnementales</p> <p>CD-D1-CSR-13-2021</p>	<p>Renforcement des capacités opérationnelles des méthodes d'analyse économique, conduisant à une plus grande utilisation dans la préparation de la prise de décision et des politiques climatiques et environnementales.</p> <p>Amélioration de l'efficacité, de l'efficacité et de la légitimité des décisions réglementaires et politiques européennes en offrant aux décideurs, aux parties prenantes et au public une capacité plus réaliste à évaluer systématiquement les options et leurs conséquences.</p> <p>Capacité de prise de décision améliorée dans des conditions d'incertitude (extrême).</p>	<b>RIA</b>	<b>Budget &gt; 3 M€</b>
<b>Destination 2 : Solutions trans-sectorielles pour la transition climatique</b>				
<b>Technologies de traitement des matières premières</b>	<p>Traitement, raffinage et recyclage durables des matières premières</p> <p>C5-D2-BAT-01-2021</p>	<p>Produire et raffiner les matières premières, de manière plus compétitive et durable en Europe, avec une empreinte environnementale réduite et des aspects sociaux améliorés.</p> <p>Réduire la dépendance de l'UE à l'égard des produits chimiques et des matières premières pour batteries importées.</p> <p>Développer de nouvelles opportunités et modèles commerciaux pour l'industrie de l'UE (ex : traitement conjoint, raffinerie centralisée de lithium) créant des emplois supplémentaires grâce à une capacité accrue de traitement et de raffinage</p>	<b>RIA</b>	<b>Budget de 6 à 7 M€</b>

<p><b>Technologies de recyclage</b></p>	<p><b>Processus de recyclage durables, sûrs et efficaces</b> C5-D2-BAT-16-2021</p>	<p>Amélioration de l'accès aux composants des batteries et renforcement de l'indépendance européenne pour les matières premières par une plus grande circularité des flux de matières et l'utilisation des matières premières secondaires dans les nouvelles batteries produites en Europe Une compétitivité européenne accrue offrant des technologies de recyclage de batteries durables, sûres, économes en énergie et à faible empreinte carbone et des solutions évolutives Réduction des coûts de recyclage et des impacts environnementaux grâce à des concepts nouveaux et disruptifs pour un recyclage à très haute efficacité Amélioration des aspects santé et sécurité du recyclage.</p>	<p><b>RIA</b></p>	<p><b>Budget de 6 à 8 M€</b></p>
<p><b>Engagement des citoyens et des parties prenantes</b></p>	<p><b>Favoriser une transition juste en Europe</b> C5-D2-CC-01-2021</p>	<p>Une meilleure compréhension des répercussions distributives de la transition vers la neutralité climatique à travers les secteurs, les groupes sociaux, les pays, les régions, les villes et sur le marché du travail, qui contribuera à mettre en œuvre l'engagement de « ne laisser personne de côté » Une meilleure compréhension des compromis et des synergies entre l'action climatique, les impacts du changement climatique et les considérations d'équité et de justice, telles que les inégalités sociales, ainsi que leur interaction avec d'autres transformations qui sous-tendent la transition vers la neutralité climatique Répondre aux problèmes de justice procédurale dans la transition vers la neutralité carbone, en impliquant davantage les parties prenantes dans le processus de transition.</p>	<p><b>RIA</b></p>	<p><b>Budget de 3 à 4 M€</b></p>
<p><b>Destination 3 : Une offre énergétique durable, sûre et compétitive</b></p>				
<p><b>Promouvoir le leadership Mondial européen dans les technologies d'énergie renouvelable abordables, sûres et durables</b></p>	<p><b>Conversion catalytique hybride des énergies renouvelables en carburants neutres en carbone</b> C5-D3-RES-03-2021</p>	<p>Favoriser la disponibilité de systèmes catalytiques synergiques pour les carburants renouvelables et neutres en carbone Améliorer les performances des carburants renouvelables et neutres en carbone et la compétitivité de l'UE Accélérer le développement de carburants renouvelables performants et neutres en carbone.</p>	<p><b>RIA</b></p>	<p><b>Budget &gt; 3M€</b></p>
<p><b>Promouvoir le leadership Mondial européen dans les technologies d'énergie renouvelable abordables, sûres et durables</b></p>	<p><b>Nouvelles technologies photovoltaïques tandem à haut rendement ciblant une production à faible coût et sans composants produits à partir de terres rares</b> C5-D3-RES-06-2021</p>	<p>Démontrer le potentiel des technologies solaires en tandem pour des rendements au-delà de la limite Shockley – Queisser à jonction unique (~29%) Augmenter le potentiel des technologies tandem sans terres rares pour une production de masse à faible coût de fabrication Minimiser l'impact du photovoltaïque sur le paysage et l'environnement en augmentant son rendement énergétique / m2 Contribuer à l'établissement d'une base d'innovation européenne solide et d'une chaîne de valeur photovoltaïque compétitive, continue et cohérente.</p>	<p><b>RIA</b></p>	<p><b>Budget &gt; 5M€</b></p>
<p><b>Systèmes énergétiques, réseaux et stockage</b></p>	<p><b>Établir les bases pour un espace européen commun de données énergétiques</b> C5-D3-ESGS-15-2021</p>	<p>Augmenter le niveau d'interopérabilité entre les plates-formes de données Développer des données énergétiques à disposition et réutilisables Permettre de nouvelles solutions et services numériques soutenant la transition énergétique Permettre une meilleure acceptation et participation des consommateurs au partage de données pour les services énergétiques.</p>	<p><b>IA</b></p>	<p><b>Budget &gt; 8M€</b></p>

<p><b>Systèmes énergétiques, réseaux et stockage</b></p>	<p><b>Renforcer le savoir-faire lié à la numérisation des écosystèmes énergétiques locaux</b> C5-D3-ESGS-16-2021</p>	<p>Augmenter l'autonomie des écosystèmes locaux pour participer à la décentralisation des systèmes énergétiques et à la transition énergétique Augmenter le nombre de participants sur les marchés de la flexibilité Couvrir le manque de connaissances sur la numérisation des services énergétiques et contribuer à la requalification et à l'amélioration des compétences des individus et des organisations Faciliter la création d'un réseau de parties intéressées à unir leurs forces pour les marchés publics de services numériques liés à l'énergie.</p>	<p><b>CSA</b></p>	<p><b>Budget &gt; 4M€</b></p>
<p><b>Questions transversales</b></p>	<p><b>Soutien aux activités des services géologiques européens</b> C5-D3-CC-02-2021</p>	<p>Dresser un inventaire complet des données harmonisées sur les matières premières primaires dans l'UE, avec un accent sur les applications des matières premières critiques pour le stockage d'énergie et la production d'électricité, ce qui se traduit par un niveau d'indépendance plus élevé pour l'UE Dresser un inventaire complet des informations sur les ressources d'énergie géothermique et les capacités de stockage souterrain des vecteurs d'énergie durables (hydrogène, chaleur et froid) et la séquestration du CO2, sur la base de critères d'évaluation communs et nationaux et d'un reporting standardisé Amélioration de l'évaluation, de la protection et de l'utilisation durable des ressources en eau souterraines de l'Europe, qui subissent une pression croissante en raison du changement climatique et des utilisations concurrentes du sous-sol Une meilleure adaptation des zones côtières aux effets du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer</p>	<p><b>CSA</b></p>	<p><b>Budget &gt; 20M€</b></p>
<p><b>Destination 4 : Une consommation énergétique efficiente, durable et inclusive</b></p>				
<p><b>Efficacité énergétique des bâtiments : améliorer la performance énergétique du parc immobilier</b></p>	<p><b>Industrialisation des workflows de rénovation profonde des bâtiments écoénergétiques</b> C5-D4-BEE-02-2021</p>	<p>Amélioration significative de la productivité des processus de construction et de rénovation des bâtiments économes en énergie en soutenant une augmentation d'échelle dans le processus de rénovation et en rationalisant la rénovation économe en ressources presque zéro énergie Des projets de rénovation plus abordables pour les propriétaires, pour tous les types de bâtiments mais avec un accent particulier sur les bâtiments résidentiels Amélioration de la qualité de la construction, appuyée par des évaluations post-occupation, favorisant également une meilleure intégration des activités de conception et de construction, rationalisant la mise en service des bâtiments, en particulier en matière de gestion de l'énergie, mais prenant également en compte des questions transversales telles que l'accessibilité des bâtiments.</p>	<p><b>IA</b></p>	<p><b>Budget de 5 à 8 M€</b></p>
<p><b>Efficacité énergétique des bâtiments : améliorer la performance énergétique du parc immobilier</b></p>	<p><b>Démonstration de solutions technologiques intégrées pour les bâtiments avec des garanties de performance</b> C5-D4-B4P-07-2021</p>	<p>Viabilité démontrée et solutions technologiques intégrées prouvées pour les garanties de performance et les contrats basés sur la performance pour augmenter la performance énergétique des bâtiments, mais incluant des aspects allant au-delà de l'énergie vers un plus large éventail de questions liées au climat et à l'environnement (par exemple, efficacité des ressources, carbone sur toute la vie) Augmentation du nombre d'acteurs du marché, en particulier des PME, proposant des modèles commerciaux basés sur la performance Meilleure connaissance des utilisateurs finaux et renforcement des capacités des entreprises sur les contrats basés sur la performance.</p>	<p><b>IA</b></p>	<p><b>Budget de 5 à 7,5 M€</b></p>

<b>Efficacité énergétique des bâtiments : améliorer la performance énergétique du parc immobilier</b>	Des bâtiments plus durables avec une énergie intrinsèque / carbone réduite, des performances de cycle de vie élevées et des coûts de cycle de vie réduits C5-D4-B4P-08-2021	Réduction accrue et plus traçable des émissions de GES des bâtiments pendant la conception, la construction, la rénovation, l'exploitation et la fin de vie Une adoption plus rapide par le marché des solutions de conception, des matériaux, des produits, des techniques et des modèles commerciaux dont il a été démontré qu'ils réduisent considérablement les coûts et les impacts du cycle de vie des bâtiments, y compris les émissions sur toute la durée de vie, par rapport aux achèvements de bâtiments actuels Intégration de performances de cycle de vie élevées abordables et amélioration de la circularité des bâtiments dans la construction et la rénovation.	<b>IA</b>	<b>Budget de 5 à 7,5 M€</b>
<b>Destination 5 : Solutions propres et compétitives pour tous les modes de transports</b>				
<b>Impact des transports sur l'environnement et la santé humaine</b>	Développement et démonstration de solutions de retrofit abordables et adaptables pour les émissions polluantes des tuyaux d'échappement et des freins C5-D5-THE-01-2021	Améliorer la qualité de l'air et de l'eau en milieu urbain et réduire les effets sur la santé et les dommages aux bâtiments historiques grâce à la réduction des émissions du transport routier d'ici 2025 Développer des solutions de modernisation abordables et adaptables qui, avec une fraction de la valeur marchande du véhicule (par exemple 10% ou moins), pourraient réduire les émissions du parc de moteurs à combustion interne existant de plus de 50 à 60% pour les NOx et de 90% pour particules (émissions d'échappement) Réduction de l'impact sur la santé des groupes fortement exposés comme les travailleurs et les utilisateurs des transports publics (émissions des freins) Solutions de modernisation abordables et adaptables pour réduire les émissions de particules de plus de 90% pour les particules à la fois en nombre et en masse (émissions des freins).	<b>IA</b>	<b>Budget de 4 à 5 M€</b>
<b>Destination 6 : Des transports sûrs et résilients et des services de mobilité intelligents pour les passagers et les marchandises</b>				
<b>Mobilité connectée, coopérative et automatisée (CCAM)</b>	Analyse des impacts socio-économiques et environnementaux et évaluation des aspects sociétaux, citoyens et utilisateurs pour les solutions CCAM basées sur les besoins C5-D6-CCAM-10-2021	Analyser les impacts socio-économiques et environnementaux des systèmes et services de la CCAM Evaluer les aspects sociétaux, citoyens et utilisateurs pour le développement et le déploiement de solutions CCAM en fonction des besoins.	<b>RIA</b>	<b>Budget de 3 à 4 M€</b>
<b>Systèmes de transport multimodaux et durables pour les passagers et les marchandises</b>	Nouveaux modes de livraison et modèles commerciaux / opérationnels pour écologiser le dernier kilomètre et optimiser le transport routier C5-D6-MSTS-05-2021	Intégration et mise à l'échelle des solutions innovantes des meilleures pratiques reproductibles du dernier kilomètre, sûres et durables dans les "living labs" impliqués dans les propositions, tout en facilitant le dessin et l'apprentissage de leçons communes au niveau européen Développer des solutions pour les hubs logistiques, les centres de micro-consolidation et la gestion de l'espace dans les villes Amélioration de la qualité et de l'habitabilité des zones urbaines et métropolitaines en réduisant les risques routiers, la congestion, la pollution atmosphérique et sonore Améliorer la connaissance des besoins, habitudes et préférences des utilisateurs en matière de livraisons en collectant et en partageant des informations entre les pouvoirs publics et les entreprises privées dans le but de regrouper les utilisateurs dans le respect du RGPD.	<b>IA</b>	<b>Budget de 7 à 8 M€</b>

Thématique	Intitulé	Objectifs	Type d'action	Budget indicatif des projets
<b>Cluster 6 : Alimentation, Bioéconomie, Ressources naturelles, Agriculture et Environnement</b>				
<b>Destination 1 : Biodiversité et services écosystémiques</b>				
<b>Valoriser et restaurer la biodiversité et les services écosystémiques</b>	<p>Évaluation et consolidation des avancées scientifiques récentes sur la restauration des écosystèmes d'eau douce.</p> <p>CL6-2021-BIODIV-01-09</p>	<p>Améliorer les connaissances et l'innovation en vue de restaurer durablement sur terre, mer et dans les eaux intérieures, les écosystèmes et stopper la perte de biodiversité.</p> <p>Aider les autorités publiques et autres organisations engagées dans la restauration des écosystèmes à mettre en œuvre et à prioriser des approches de restauration innovantes.</p> <p>Accroître les preuves du potentiel d'approches de restauration innovantes pour arrêter la perte de biodiversité et contribuer au stockage du carbone dans les sédiments et les sols.</p> <p>Jeter les bases de projets de restauration à grande échelle et des investissements connexes.</p>	CSA	Budget de 7 à 8 M€
<b>Valoriser et restaurer la biodiversité et les services écosystémiques</b>	<p>Protection et gestion durable des ressources génétiques forestières d'un grand intérêt pour la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et le matériel forestier de reproduction</p> <p>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-T5</p>	<p>Soutenir la protection et l'utilisation durable des ressources génétiques forestières.</p> <p>Contribuer à une meilleure compréhension des caractéristiques des ressources génétiques dans le contexte du changement climatique, des pratiques adaptatives et de soutien à la biodiversité dans le secteur forestier.</p>	RIA	Budget > 8M€
<b>Destination 2 : Des systèmes alimentaires justes, sains, et respectueux de l'environnement, du protecteur au consommateur</b>				
<b>Permettre une agriculture durable</b>	<p>Développer des systèmes de protéagineux terrestres durables et compétitifs et des chaînes de valeur</p> <p>CL6-2021-FARM2FORK-01-02</p>	<p>Identifier les voies de transition régionales et locales les plus appropriées pour stimuler la production de protéagineux terrestres durable, résiliente et économiquement viable pour l'alimentation humaine et animale en Europe, entraînant une augmentation de l'adoption de la production commerciale de protéagineux terrestres et une sécurité alimentaire renforcée en Europe dans le contexte des besoins protéiques de l'Europe</p> <p>Prouver les avantages et les coûts sociaux, économiques, environnementaux, climatiques et sanitaires de l'augmentation des protéagineux terrestres</p> <p>Améliorer les capacités des agriculteurs à cultiver des protéagineux terrestres grâce à des outils de conseil innovants, à un échange de connaissances/meilleures pratiques amélioré et plus large et à la collaboration avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur</p>	IA	Budget > 9M€
<b>Permettre une agriculture durable</b>	<p>La numérisation comme catalyseur des systèmes agricoles agroécologiques</p> <p>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-03</p>	<p>Soutenir l'objectif de la stratégie de la ferme à l'assiette de transition vers une agriculture européenne juste, saine et résiliente, et notamment l'objectif de promotion de l'agroécologie.</p> <p>Améliorer la compréhension du potentiel de la numérisation en tant que catalyseur de l'agroécologie</p> <p>Développer une approche transformatrice, durable, saine, résiliente et inclusive de l'agriculture qui peut minimiser la pression agricole sur les écosystèmes tout en générant des rendements économiques équitables pour les agriculteurs.</p>	CSA	Budget environ 2M€



<p><b>Permettre une agriculture durable</b></p>	<p>Feuille de route recherche et innovation pour les technologies blockchain dans le secteur agroalimentaire HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-07</p>	<p>Développer des systèmes agricoles durables, productifs, neutres pour le climat et résilients, fournissant aux consommateurs une alimentation abordable, sûre, saine et durable, minimisant la pression sur les écosystèmes, améliorant la santé publique et générant des rendements économiques équitables pour les agriculteurs grâce à l'exploration et le développement de l'utilisation de la blockchain dans le secteur agroalimentaire. Soutenir une traçabilité et une transparence accrues dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire et soutenir la mise en œuvre de programmes de durabilité.</p>	<p><b>CSA</b></p>	<p><b>Budget autour de 3M€</b></p>	
<p><b>Permettre une agriculture durable</b></p>	<p>Découvrir les freins et les leviers pour encourager les agriculteurs à évoluer et à rester dans des systèmes de production alimentaire climatiquement neutres et durables : des expériences aux mécanismes systémiques HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-08</p>	<p>Une meilleure compréhension des « verrouillages » et des « leviers » individuels et systémiques des agriculteurs pour évoluer vers des systèmes agricoles durables et climatiquement neutres Une meilleure compréhension des défis et opportunités pour le développement de systèmes agricoles climatiquement neutres et durables aux niveaux de la ferme et du paysage Une meilleure compréhension de la prise de décision des consommateurs et de la segmentation du marché en ce qui concerne l'achat de denrées alimentaires provenant de systèmes agricoles durables et respectueux du climat Améliorer les stratégies commerciales et les relations renforçant les intérêts collectifs entre les acteurs pertinents des systèmes alimentaires dans tous les secteurs, aidant les agriculteurs à produire de manière plus durable, contribuant à la neutralité climatique et inversant le déclin de la biodiversité</p>	<p><b>RIA</b></p>	<p><b>Budget &gt; 4M€</b></p>	
<p><b>Transformer les systèmes alimentaires pour la santé, la durabilité et l'inclusion</b></p>	<p>Transition vers un comportement alimentaire sain et durable HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-14</p>	<p>Soutenir la R&amp;I pour faciliter la transition vers un comportement alimentaire sain et durable. Contribuer à la transformation des systèmes alimentaires pour offrir des avantages connexes pour le climat (atténuation et adaptation), la durabilité environnementale et la circularité, le changement alimentaire, une alimentation saine et durable et des aliments sûrs, la réduction de la pauvreté alimentaire et l'autonomisation des communautés, et des entreprises prospères Développer des outils et des stratégies innovants et efficaces pour faciliter la transition vers un comportement alimentaire sain et durable et l'autogestion des habitudes alimentaires.</p>	<p><b>RIA</b></p>	<p><b>Budget autour de 11M€</b></p>	
<p><b>Destination 3 : Economie circulaire et bioéconomie</b></p>					
<p><b>Permettre une transition vers une économie circulaire</b></p>	<p>Solutions systémiques circulaires de l'initiative des villes et régions circulaires (CCRI) HORIZON-CL6-2021-CircBio-01-01</p>	<p>Soutenir la fourniture de solutions pour la mise en œuvre du pacte vert européen, du plan d'action pour l'économie circulaire et de la stratégie pour la bioéconomie. Soutenir les transitions vers une économie circulaire durable, régénératrice, inclusive et juste à l'échelle locale et régionale dans les régions d'Europe. Fournir aux décideurs politiques, aux investisseurs publics et privés et aux communautés locales des exemples concrets et démontrés de solutions systémiques circulaires.</p>	<p><b>IA</b></p>	<p><b>Budget de 5 à 10M€</b></p>	
<p><b>Permettre une transition vers une économie circulaire</b></p>	<p>Aide au développement de projets de l'initiative des villes et régions circulaires (CCRI-PDA) HORIZON-CL6-2021-CircBio-01-02</p>	<p>Soutenir la fourniture de services et de solutions pour la mise en œuvre du pacte vert européen, du plan d'action pour l'économie circulaire et de la stratégie pour la bioéconomie. Soutenir les transitions vers une économie circulaire durable, régénératrice, inclusive et juste dans les régions d'Europe à l'échelle locale et régionale.</p>	<p><b>CSA</b></p>	<p><b>Budget &gt; 2M€</b></p>	

<p><b>Permettre une transition vers une économie circulaire</b></p>	<p>Solutions innovantes pour le suremballage et les plastiques à usage unique, et la pollution microplastique associée</p> <p>HORIZON-CL6-2021-CircBio-01-03</p>	<p>Améliorer le déploiement et l'adoption par le marché de solutions innovantes, grâce à une meilleure conception, des matériaux alternatifs, des modèles commerciaux favorisant la réutilisation, des systèmes de dépôt, un étiquetage intelligent, etc.</p> <p>Augmenter la réutilisation, la recyclabilité et la valorisation des emballages et des plastiques à usage unique</p> <p>Réduire significativement le suremballage et les plastiques à usage unique dans les biens de consommation et les emballages alimentaires</p> <p>Réduire significativement les déchets d'emballage et les déchets plastiques à usage unique.</p>	<p>IA</p>	<p>Budget de 6 à 8M€</p>
<p><b>Destination 4 : Un environnement propre et sans pollution</b></p>				
<p><b>Augmenter les performances environnementales et la durabilité des processus et des produits</b></p>	<p>Impacts environnementaux et fertilisants alternatifs à l'échelle mondiale/locale.</p> <p>HORIZON - CL6 - 2021 - ZEROPOLLUTION-01-09</p>	<p>Soutenir la sensibilisation aux performances environnementales des fertilisants alternatifs et leur adoption par les parties prenantes, conformément à l'ambition zéro pollution.</p> <p>Contribuer à maintenir les flux d'azote et de phosphore dans des limites écologiques sûres à l'échelle de l'UE, régionale et locale et à restaurer les écosystèmes</p>	<p>CSA</p>	<p>Budget &gt; 2M€</p>
<p><b>Destinations 5 : Terres, océans et eau pour l'action climatique</b></p>				
<p><b>Terre, océans et eau pour l'action climatique</b></p>	<p>Approches agroécologiques pour l'atténuation du changement climatique, la production agricole résiliente et l'amélioration de la biodiversité</p> <p>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-05</p>	<p>Contribuer au pacte vert européen et aux objectifs internationaux visant à favoriser l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans l'agriculture.</p> <p>Soutenir l'objectif de la stratégie de la ferme à l'assiette pour une transition vers une agriculture européenne équitable, saine et résiliente, notamment en promouvant l'agroécologie.</p> <p>Améliorer les bases de connaissances pour informer les décideurs et autres parties prenantes concernées sur la manière dont l'agroécologie peut contribuer à ces objectifs, tout en restant une activité rentable pour les agriculteurs.</p>	<p>RIA</p>	<p>Budget autour de 7M€</p>
<p><b>Terre, océans et eau pour l'action climatique</b></p>	<p>Systèmes d'élevage résilients face au changement climatique</p> <p>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-06</p>	<p>Améliorer l'adoption par les agriculteurs et autres acteurs pertinents des innovations qui augmentent la capacité d'atténuation et d'adaptation des systèmes d'élevage au changement climatique, au niveau des animaux, de la population et des exploitations, améliorant ainsi la résilience des systèmes de production ainsi que la santé et le bien-être des animaux.</p> <p>Développer une meilleure capacité à évaluer l'impact environnemental et socio-économique des pratiques et des options d'atténuation et d'adaptation à différentes échelles, seules ou en combinaison.</p> <p>Consolider la transition vers une production animale résiliente avec de nouvelles approches intégrées (en termes de gestion, d'élevage, d'alimentation, d'utilisation des ressources locales, etc.) définies pour différents scénarios de changement climatique.</p>	<p>RIA</p>	<p>Budget autour de 12M€</p>
<p><b>Terre, océans et eau pour l'action climatique</b></p>	<p>Consortium international de recherche sur le carbone des sols (agricoles)</p> <p>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-07</p>	<p>Créer un consortium international de recherche sur le carbone du sol et les questions connexes.</p> <p>Créer une plate-forme de connaissances pour le partage d'informations sur les activités de recherche pertinentes et les résultats concernant les méthodologies de surveillance du bilan carbone du sol et les pratiques pour augmenter le carbone du sol (par exemple, l'agriculture de carbone)</p> <p>Une meilleure coordination des activités de recherche et des méthodes de suivi des variations des stocks de carbone du sol au niveau mondial, maximisant ainsi les complémentarités et évitant la duplication des efforts</p>	<p>CSA</p>	<p>Budget autour de 3M€</p>



<p><b>Terre, océans et eau pour l'action climatique</b></p>	<p>L'agroforesterie pour atteindre les objectifs de durabilité du climat, de la biodiversité et de l'agriculture</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-08</b></p>	<p>Améliorer la disponibilité des données qualitatives et quantitatives sur la contribution de l'agroforesterie au changement climatique (atténuation et adaptation), à la conservation des sols et à l'(agro-) biodiversité (y compris la diversité génétique au sein des espèces) et à une plus grande durabilité économique, environnementale et sociale de l'agriculture.</p> <p>Renforcer les capacités des différents acteurs à mesurer les performances économiques, environnementales et sociales de l'agroforesterie, en particulier au niveau des exploitations et en relation avec le régime de soutien conçu dans le cadre de la politique agricole commune en ce qui concerne les objectifs environnementaux et climatiques, au moyen de méthodes et d'indicateurs appropriés.</p> <p>Construire une base de connaissances fiable et transparente pour la conception et la mise en œuvre des politiques de l'UE (politique agricole commune, objectifs du Green Deal européen, stratégies de la ferme à l'assiette et de la biodiversité, etc.).</p>	<p><b>RIA</b></p>	<p><b>Budget &gt; 4M€</b></p>
<p><b>Destinations 6 : Communautés urbaines, rurales et côtières résilientes, inclusives et saines</b></p>				
<p><b>Communautés rurales, côtières et urbaines résilientes, inclusives, saines et vertes</b></p>	<p>Comprendre la diversité rurale et renforcer les arguments pour des politiques adaptées améliorant la contribution des communautés rurales aux transitions écologiques, numériques et sociales</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-COMMUNITIES-01-01</b></p>	<p>Contribuer à favoriser un développement durable, équilibré et inclusif des zones rurales, en soutenant la mise en œuvre de l'accord vert européen, en particulier sa composante transition juste et équitable, la stratégie numérique européenne, le pilier européen des droits sociaux et l'UE vision à long terme pour les zones rurales.</p> <p>Améliorer la compréhension des facteurs environnementaux, socio-économiques, comportementaux, culturels et démographiques du changement dans les zones rurales.</p>	<p><b>RIA</b></p>	<p><b>Budget entre 7 et 7,5M€</b></p>
<p><b>Destination 7 : Une gouvernance innovante, des observations environnementales et des solutions numériques pour atteindre les objectifs du Green Deal</b></p>				
<p><b>Innovier avec des modèles de gouvernance et des politiques de soutien</b></p>	<p>Renforcer l'innovation et le déploiement de la bioéconomie dans tous les secteurs et à tous les niveaux de gouvernance</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-04</b></p>	<p>Contribuer à l'élaboration d'un programme de déploiement stratégique pour la bioéconomie, y compris les systèmes alimentaires</p> <p>Contribuer à une meilleure gouvernance des écosystèmes d'innovation et permettre des avancées en matière de durabilité et de résilience.</p>	<p><b>CSA</b></p>	<p><b>Budget autour de 4M€</b></p>
<p><b>Innovier avec des modèles de gouvernance et des politiques de soutien</b></p>	<p>Modèles de gouvernance régionale dans la bioéconomie</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-07 :</b></p>	<p>Soutenir la mise en place de modèles de gouvernance innovants, notamment pour parvenir à des processus décisionnels mieux informés, engagés socialement et plus innovants.</p> <p>Soutenir le renforcement des interfaces science-politique à l'échelle européenne et internationale pour atteindre les objectifs de développement durable.</p>	<p><b>CSA</b></p>	<p><b>Budget &gt; 2,5M€</b></p>
<p><b>Les technologies numériques et de données comme catalyseurs clés</b></p>	<p>Cartographie et amélioration de l'économie des données pour les systèmes alimentaires</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-18</b></p>	<p>Améliorer les performances en matière de développements numériques et de données innovantes en tant que catalyseurs clés.</p> <p>Contribuer à améliorer les processus décisionnels, l'engagement social, la gouvernance et l'innovation.</p> <p>Contribuer à fournir des solutions pour faire progresser les priorités du Green Deal européen, l'ambition climatique de l'UE pour 2030 et 2050 et la stratégie de la ferme à l'assiette pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement. En particulier, contribuer à améliorer l'économie des données pour les systèmes alimentaires.</p>	<p><b>RIA</b></p>	<p><b>Budget autour de 10M€</b></p>

<p><b>Les technologies numériques et de données comme catalyseurs clés</b></p>	<p>Développement des marchés et utilisation des technologies et infrastructures numériques dans l'agriculture - État des lieux et perspective : Technologies du numérique et des données pour le secteur agricole dans un environnement réglementaire, commercial et technique en évolution rapide</p> <p>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-19</p>	<p>Soutenir les capacités de technologies numériques en agriculture. Contribuer à l'amélioration de la performance de durabilité et de compétitivité dans l'agriculture grâce à un déploiement des technologies numériques et des données en tant que catalyseurs clés</p> <p>Contribuer au développement de modèles de gouvernance innovants permettant la durabilité et la résilience, notamment pour parvenir à des processus décisionnels mieux informés et l'innovation dans le domaine des technologies numériques et des infrastructures en agriculture</p>	<p><b>RIA</b></p>	<p><b>Budget entre 2 et 4M€</b></p>
<p><b>Les technologies numériques et de données comme catalyseurs clés</b></p>	<p>Économie des données dans le domaine de l'agriculture - Effets du partage de données et du big data</p> <p>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-20</p>	<p>Renforcer la prise de conscience et les décisions éclairées fondées sur la démonstration des coûts, des avantages, des risques et de la valeur ajoutée ainsi que du potentiel économique et sociétal du partage de données agricoles dans une perspective européenne.</p> <p>Améliorer le partage des données agricoles et l'utilisation efficace et efficiente des données privées et publiques à des fins privées et publiques, notamment à travers la démonstration des coûts, des avantages, des risques et de la valeur ajoutée ainsi que du potentiel économique et sociétal des données agricoles partagées dans une perspective européenne.</p> <p>Contribuer à une adoption accrue des technologies numériques et des données dans le secteur agricole et contribuer indirectement à une augmentation des performances environnementales et économiques du secteur agricole grâce à une utilisation accrue et améliorée des technologies et des données numériques.</p>	<p><b>RIA</b></p>	<p><b>Budget entre 2 et 4M€</b></p>
<p><b>Renforcer les connaissances agricoles et les systèmes d'innovation</b></p>	<p>Élargir les résultats du groupe opérationnel du PEI au-delà des frontières au moyen de réseaux thématiques, en compilant et en partageant des connaissances prêtes à être mises en pratique</p> <p>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-21</p>	<p>Collecter les meilleures pratiques existantes et les résultats de recherche qui sont prêts à être mis en pratique, mais non suffisamment connus ou utilisés par les praticiens.</p> <p>Conservier les connaissances pratiques à long terme en utilisant par exemple les principaux canaux de diffusion fiables que les agriculteurs / forestiers consultent le plus souvent, en fournissant du matériel audiovisuel et des « résumés de pratique » dans le PEI commun -Format AGRI, également du matériel éducatif et de formation.</p> <p>Accroître le flux d'informations pratiques entre agriculteurs/forestiers de l'UE d'une manière géographiquement équilibrée, en créant des retombées et en tenant compte des différences entre les territoires.</p> <p>Réaliser une plus grande acceptation par les utilisateurs des solutions collectées et une diffusion plus intensive des connaissances existantes, en reliant les acteurs, les politiques, les projets et les instruments pour accélérer l'innovation et promouvoir la co-création et la transposition plus rapides et plus larges de solutions innovantes dans la pratique.</p>	<p><b>CSA</b></p>	<p><b>Budget&gt;2M€</b></p>

## Exemples de projets par type d'action

### Action d'innovation (IA)

---

► **CIVITAS ECCENTRIQUE – Solutions innovantes pour la mobilité durable des personnes dans les quartiers périurbains des villes et la logistique de fret sans émissions dans les centres urbains.**

Septembre 2016/novembre 2020 – **Contribution UE** : 17 356 347 € - **Budget total** : 19 225 977 €

**Thème** : Démonstration de solutions innovantes pour des transports et une mobilité urbaine plus propres et durables.

**Objectifs** : Le projet ECCENTRIC expérimente et teste le potentiel et la reproductibilité d'approches de planification urbaine intégrées et inclusives, de politiques innovantes et de technologies émergentes pour atteindre les objectifs de mobilité urbaine durable.

#### Actions proposées :

- Test de nouveaux véhicules et carburants propres
- Formulation de nouvelles réglementations et de nouveaux services
- Consolidation de solutions développées en étroite collaboration avec le secteur privé.

**Partenariat** : **30 partenaires** dont le Gouvernement de Madrid (**coordinateur**), le Moteur de mobilité Suède AB, (entité privée à but lucratif), l'université technologique de Munich, la ville de Turku (Finlande), le club de développement durable de l'association de la société civile (Bulgarie), etc...

#### LIENS UTILES

- [Site officiel du projet](#) ► [Site de la Commission européenne du projet](#)

#### ► **GRANDIR – Observatoire GROW**

Novembre 2016/Octobre 2019 – **Contribution UE** : 5 096 919 € - **Budget total** : 5 379 290 €

**Thème** : Démonstration du concept d'« observatoires citoyens »

**Objectifs** : Le projet GRANDIR a pour objectif de créer une plate-forme citoyenne et une communauté durable pour générer, partager et utiliser des informations sur les terres, les sols et les ressources en eau. La vision est de soutenir une conservation intelligente et durable des terres et des sols, tout en répondant aux exigences de la production alimentaire.

#### Actions proposées :

- Créer une base d'utilisateurs de producteurs individuels ou de petits agriculteurs pour fournir des données individuelles sur les sols et les terres.
- Développer des « campagnes » (opérations d'échantillonnage coordonnées) autour des besoins et des problèmes locaux, afin de soutenir une prise de décision plus intelligente et la mise en œuvre des objectifs politiques.
- Identifier de nouveaux processus d'innovation sociale et commerciale crédibles, afin de créer de nouveaux services, applications et marchés potentiels.

**Partenariat** : **20 partenaires** dont l'Université de Dundee (**coordinateur** : RU), l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Italie), Recherche Hydrolique BV (entité privée à but lucratif des Pays-Bas), Parrot SA (entreprise en France), l'Institut d'architecture avancée de Catalogne, etc...

**LIENS UTILES** : ► [Site officiel du projet](#) ► [Site de la Commission européenne du projet](#)

## Action de recherche et d'innovation (RIA)

---

### ► ENOS – Permettre le stockage de CO2 dans le sol en Europe

Septembre 2016/Août 2020 – **Contribution UE** : 12 485 258 € - **Budget total** : 12 485 258 €

**Thème** : Permettre la décarbonisation du secteur de l'énergie à base de combustibles fossiles et de l'industrie à forte intensité énergétique grâce au captage et stockage de carbone.

**Objectifs** : Le projet ENOS apporte des avancées pour favoriser le stockage de CO2 dans le sol dans toute l'Europe. Il a pour but de développer, tester et démontrer des technologies clés dans des contextes onshore, y compris la prise en compte de leurs aspects sociaux. Il vise également à contribuer à la création d'un environnement favorable au stockage onshore à travers l'Europe.

#### Actions proposées :

- Création d'un master international et de cours en ligne accessibles à tous pour promouvoir le captage et le stockage du CO2 par l'éducation et la formation.
- Développer et améliorer un portefeuille d'outils de surveillance pour comprendre, détecter et gérer les risques de fuite potentiels.
- Création d'un guide illustré présentant le contenu technique du projet pour développer des projets de stockage de CO2 avec la population locale.

**Partenariat** : **19 partenaires** dont le Bureau de recherches géologiques et minières (**coordinateur** : organisation de recherche à Orléans), la Fondation ville d'énergie CIUDEN (Espagne), université de Nottingham (RU), Institut Fédéral des Géosciences et de Ressources Naturelles (Allemagne), SILIXA LTD (entité privée à but lucratif au RU), etc...

#### LIENS UTILES

- [Site officiel du projet](#)
- [Site de la Commission européenne du projet](#)

### ► GRACE – Composants radar à ondes millimétriques en GaN

Novembre 2018/avril 2021 – **Contribution UE** : 1 742 815 € - **Budget total** : 1 742 815 €

**Thème** : Développement de composants radar dans la bande 94 GHz (bande W)

**Objectifs** : Le **projet GRACE** vise à développer des systèmes de gestion du trafic aérien plus efficaces pour **réduire l'empreinte carbone** du secteur de l'aviation notamment en développant des composants de la technologie de montage en surface (SMT) pour les fréquences des ondes millimétriques (mmW) et en se concentrant particulièrement sur les systèmes radar dans la bande W.

#### Actions proposées :

- Conception d'un amplificateur de puissance (PA) MMIC de 93-100 GHz avec une puissance de sortie comprise entre 500mW et 1W
- Conception d'une source de signal MMIC couvrant 93-100 GHz
- Développement d'un flux de conditionnement FOWL pour la source de signal MMIC

**Partenariat** : **3 partenaires** dont l'université technique de Chalmers (coordinateur : Suède), OMMIC SAS (partenaire Centre-Val-de-Loire Solvabiom) et l'institut Fraunhofer (Allemagne).

#### LIENS UTILES

- [Site officiel du projet](#)
- [Site de la Commission européenne du projet](#)

## Action de soutien et de coordination (CSA)

---

► **CRREM – Carbon Risk Real Estate Monitor - Cadre pour les voies de décarbonation fondées sur la science, boîte à outils pour identifier les actifs bloqués et promouvoir les investissements durables**

Février 2018/janvier 2021 – **Contribution UE** : 1 487 902 € - **Budget total** : 1 487 902 €

**Thème** : Favoriser les investissements dans le marché de l'efficacité énergétique

**Objectifs** : le projet CRREM a pour objectif d'accélérer la décarbonisation et la résilience au changement climatique du secteur immobilier de l'UE en fournissant des voies de réduction des émissions de carbone fondées sur des données scientifiques appropriées au niveau de la propriété, du portefeuille financier et de l'entreprise.

### Actions proposées :

- Création d'un cadre d'évaluation des risques financiers pour gérer de manière rentable les stratégies d'atténuation des émissions de carbone.

**Partenariat** : **6 partenaires** dont l'Institut de recherches économiques (**coordonateur** : Autriche), l'Université d'Ulster (RU), l'Université d'Alicante (Espagne), GRESB BV (entité privée à but lucratif aux Pays-Bas), Sturgis Carbon Profiling LLP (entreprise au RU), l'Ecole de commerce TiasNimbas (Pays-Bas).

### LIENS UTILES

- [Site officiel du projet](#)
- [Site de la Commission européenne du projet](#)

► **Inspiration Action de recherche intégrée sur la planification spatiale, l'utilisation et la gestion des sols**

Mars 2015/Février 2018 – **Contribution UE** : 2 598 760 € - **Budget total** : 2 598 760 €

**Thème** : Structurer la recherche sur les sols, l'utilisation des terres et la gestion des terres en Europe.

**Objectifs** : Le projet INSPIRATION a pour objectif d'adopter une approche axée sur la demande des bailleurs de fonds et des utilisateurs finaux pour établir et promouvoir l'adoption du programme de création, de transfert et de mise en œuvre des connaissances pour l'utilisation des terres, les changements d'utilisation des terres et la gestion des sols à la lumière du présent et du futur défis sociétaux.

### Actions proposées :

- Formuler, consulter et réviser un agenda de recherche stratégique (SRA) orienté vers l'utilisateur final.
- Étendre les modèles de mise en œuvre du SRA.
- Préparer un réseau d'institutions de financement publiques et privées désireuses de financer en commun l'exécution du SRA SRA.

**Partenariat** : **20 partenaires** dont l'Agence fédérale pour l'environnement (**coordonateur** : Allemagne), le Bureau de recherches Géologiques et minières (Orléans), l'université d'Algarve (Portugal), l'Institut d'urbanisme (Slovénie), le Ministère des infrastructures et de la gestion de l'eau (Pays-Bas), etc...

### LIENS UTILES

- [Site officiel du projet](#)
- [Site de la Commission européenne du projet](#)

# Mission Adaptation au changement climatique

---

**Objectifs** : Faire face à l'**urgence climatique** en faisant de l'Europe un continent plus **résilient** et **mieux préparé**, en adoptant une vision **inclusive** de la transition climatique qui place le citoyen, les parties prenantes et les territoires au cœur des réflexions et des actions.

**3 objectifs opérationnels** à l'**horizon 2030** sont définis :

- ▶ **Préparer l'Europe** aux « **disruptions climatiques** », et accompagner tous les citoyens, les collectivités et régions à mieux se saisir des **enjeux liés au climat**. D'ici 2030, toutes les collectivités (régions, départements, inter-communautés...) devront avoir accès aux outils et données nécessaires et fiables pour mettre en œuvre des systèmes de prévention des risques efficaces et adaptés.
- ▶ **Accélérer la transition** vers un **futur climatiquement résilient**. D'ici 2030, 200 collectivités « **accélérateurs** » auront à l'appui de solutions de recherche et d'innovation développé leur propre stratégie de transition, cocréé et testé des actions, créé les conditions favorables pour des transformations sociétales afin de permettre une transition climatique.
- ▶ **Renforcer la résilience** des territoires grâce à des **solutions répliquables** et **concrètes** mises en œuvre d'ici 2030 par 100 collectivités « démonstrateurs »

**Types d'actions** : CSA, IA, RIA

**Cibles** : Académiques, Industriels, Etats membres, collectivités territoriales

**Mise en œuvre** : Les actions devront **cibler 5 enjeux clefs** (Key Community Systems):

- Régénérer la communauté et l'infrastructure sociale
- Protéger la santé et le bien-être humain
- Restaurer la nature, la biodiversité et les services écosystémiques (lien avec les objectifs de la stratégie Biodiversité)
- Repenser la gestion de l'eau
- Protéger les paysages et assurer la durabilité des systèmes alimentaires (lien avec la stratégie de la Ferme à la Table.)

Les **5 conditions facilitantes** seront :

- Faciliter des gouvernances inclusives et délibératives pour des transitions justes
- Assurer un accès aux données, à la connaissance et aux services numériques
- Renforcer l'éducation, la communication et une meilleure compréhension des changements de comportement
- Renforcer des économies circulaires et durables
- Mobiliser des fonds et des ressources

**Premier AAP envisagé dans les programmes de travail 2021-23** :

- Soutien aux autorités locales et régionales à travers l'UE dans leur préparation aux obligations de la Loi Climat (Climate Law en négociation)
- **Budget** : 5M€
- **CSA** : Cofinancement 100%

## LIENS UTILES

- ▶ [Rapport du Comité en charge de la mission Adaptation au changement climatique](#)
- ▶ [Site de la Commission européenne](#)



# Capitale verte européenne



Le **label de la Capitale verte européenne** (EGCA) de la Commission européenne reconnaît et récompense les **efforts locaux** visant à **améliorer** l'environnement, l'économie et la qualité de vie dans les villes. Il est attribué **chaque année** à un **lauréat**.

**Objectifs** : **récompenser** les villes qui ont un bilan constant de respect de normes environnementales élevées. **Encourager** les villes à s'engager à atteindre des objectifs continus et ambitieux pour une amélioration de l'environnement et un développement durable. **Fournir** un modèle pour inspirer d'autres villes et promouvoir les meilleures pratiques et l'expérience dans toutes les autres villes européennes.

Sur la base de **12 indicateurs environnementaux** (l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la mobilité urbaine durable, l'utilisation durable des sols, nature et biodiversité, la qualité de l'air, le bruit, les déchets, l'eau, la croissance verte et l'éco-innovation, la performance énergétique et la gouvernance), **les villes** doivent fournir des **informations sur leurs performances** en décrivant pour **chaque indicateur**, leur situation actuelle, les mesures mises en œuvre au cours des cinq à dix dernières années, les objectifs à court et à long terme pour l'avenir et l'approche proposée pour les atteindre.

**Candidats éligibles** : **Villes et métropoles** de plus de **100 000 habitants**.

**Soutien financier** : **prix de 600 000 €** récompensant **les actions conduites**.

**Procédure de candidature** : enregistrement de son intérêt sur le site officiel afin de recevoir le formulaire de candidature, puis soumission du formulaire de candidature en ligne.

**Processus d'évaluation** en **deux phases** :

- **Phase de sélection** : un groupe d'experts internationaux indépendants examine la candidature de chaque ville et sélectionne une **liste restreinte de candidats**.
- **Phase de présentation** : les **villes sélectionnées** se présentent devant un **jury international** et démontrent leur engagement continu à l'amélioration de leurs environnements urbains et leur capacité à servir de modèle pour d'autres. **Le lauréat** est ensuite désigné.

**Calendrier** : l'appel à candidatures pour trouver la **capitale verte européenne 2023** est **clos**. Les **dates clés** du cycle de l'appel **2024** sont encore **inconnues**.

Le label de la capitale verte européenne a été attribué **en 2022** à **Grenoble** et en **2013** à **Nantes**. Ce label est géré par la **Direction générale de l'environnement** de la Commission européenne.

## LIENS UTILES

- ▶ [Page de la Commission européenne consacrée au label Capitales vertes européennes](#)
- ▶ [Guide du candidat Capitales vertes européennes :](#)
- ▶ [Liste des villes gagnantes](#)

# Villes vertes européennes - Label européen de la feuille verte



Le **label européen de la feuille verte** est un **appel à candidatures annuel**, destiné à **récompenser deux villes** pour leurs engagements à de meilleurs résultats environnementaux.

**Objectifs** : reconnaître les villes qui démontrent un **bon bilan** environnemental et un **engagement** à générer une croissance verte. **Encourager** les villes à développer activement la **conscience environnementale** et **l'implication** des citoyens. **Identifier** les villes capables d'agir en tant qu'«**ambassadeurs verts**» et **encourager** d'autres villes à progresser vers de **meilleurs résultats** en matière de **durabilité**.

**Actions conduites** : les candidats sont **évalués** sur la base de **six thèmes environnementaux** :

- La nature, la biodiversité et l'utilisation durable des terres et des sols
- La qualité de l'air et bruit
- Les déchets et l'économie circulaire
- L'eau
- Le changement climatique et la performance énergétique
- La mobilité urbaine durable

**Chaque domaine thématique** doit faire l'objet d'une **description** de sa situation actuelle, de son approche stratégique, de sa participation des citoyens et de sa sensibilisation du public. **Les candidats** doivent présenter leur ville et indiquer les **principaux défis** auxquels ils sont confrontés et la manière dont ils les gèrent. Les villes sont invitées à soumettre **trois bonnes pratiques**, qu'elles entreprennent dans **trois domaines environnementaux différents**.

**Candidats éligibles** : **villes européennes** comprises **entre 20 000** et **100 000 habitants**

**Soutien financier** : **subvention de 200 000 €** récompensant les **actions conduites**.

**Procédure de candidature** : enregistrement de son intérêt sur le site officiel afin de recevoir le formulaire de candidature, puis soumission du formulaire de candidature en ligne.

**Processus d'évaluation** en **deux phases** :

- **Phase de sélection** : un groupe d'experts internationaux indépendants examine la candidature de chaque ville et sélectionne une **liste restreinte de candidats**.
- **Phase de présentation** : les **villes sélectionnées** se présentent devant un **jury international** et démontrent leurs engagements à de meilleurs résultats environnementaux. **Les deux lauréats** sont ensuite désignés.

**Calendrier** : l'appel pour trouver la prochaine feuille verte européenne **2022** est clos. Les dates de **l'appel 2023** ne sont pas encore connues.

Le **label européen de la feuille verte 2021** a été décerné conjointement à **Gabrovo en Bulgarie** et à **Lappeenranta en Finlande**. Ce label est géré par la **Direction générale de l'environnement** de la Commission européenne.

## LIENS UTILES

- ▶ [Page de la Commission européenne consacrée au label européen de la feuille verte](#)
- ▶ [Guide du candidat label européen de la feuille verte](#)
- ▶ [Liste des lauréats](#)



# Innovation Fund (InnovFund)



**L**e **Fonds d'innovation** est un programme de financement pour la démonstration de technologies innovantes à faible émission de carbone. Il présente un soutien de près de **10 milliards €** sur **2020-2030**. Il est piloté par **l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA)**.

Le Fonds d'innovation **contribuera à** :

- **Aider** à créer les bonnes incitations financières pour de nouveaux investissements dans la prochaine génération de technologies nécessaires à la transition bas-carbone de l'UE
- **Stimuler** la croissance et la compétitivité en donnant aux entreprises un avantage de premier arrivé pour devenir des leaders mondiaux des technologies propres
- **Soutenir** les technologies innovantes à faible émission de carbone dans tous les États membres pour leur lancement et leur mise sur le marché.

**Toutes les organisations publiques ou privées** directement responsables de la mise en œuvre et de la gestion du projet sont éligibles à ce Fonds. **La candidature** peut être portée par un **organisme seul** ou par un **consortium** d'entités juridiques agissant ensemble.

**Les appels à projets** seront **axés** sur :

- Les technologies et procédés innovants à faible émission de carbone dans les industries à forte intensité énergétique
- Le captage et utilisation du carbone
- La construction et exploitation de captage et stockage du carbone
- La production d'énergie renouvelable innovante
- Le stockage d'énergie

**Le fonds d'innovation** propose **deux types d'appel à projets** :

- ▶ **Appel à grande échelle** : projets dont les **dépenses** sont **supérieures à 7,5 millions €**.
- ▶ **Appel à petite échelle** : projets dont les **dépenses** sont **inférieures à 7,5 millions €**.

Le Fonds d'innovation soutiendra jusqu'à **60%** des **coûts d'investissement et d'exploitation supplémentaires** des **projets à grande échelle** et jusqu'à **60%** des **coûts d'investissement** des **projets à petite échelle**.

## **LIEN UTILE**

- ▶ [Site de la Commission européenne du Fond d'innovation](#)

# Programme pour une Europe numérique



Le programme **Europe numérique** (Digital Europe) vise à renforcer les **capacités numériques stratégiques** de l'UE et à **faciliter le déploiement généralisé des technologies numériques** au service des citoyens, des entreprises et des administrations publiques de l'UE. Il dispose d'un budget de **7,5 milliards €** pour la **programmation 2021-2027**.

Parmi ses domaines d'interventions, **certains volets** intéressent les **secteurs de la transition énergétique et climatique** :

► **Volet : Données pour l'UE**, notamment :

- **L'espace de données pour le Green Deal européen** : vise à exploiter le potentiel des données pour soutenir les priorités du Green Deal européen.
- **L'espace de données pour la mobilité** : vise à poursuivre le développement de l'espace européen commun de données sur la mobilité.
- **L'espace de données pour l'agriculture** : vise à mettre en place un espace de données sécurisé pour le secteur agricole, afin de permettre une augmentation de la performance environnementale et économique.

► **Volet : intelligence artificielle**, notamment :

- **Tests et expérimentations de villes et communautés intelligentes** : vise à valider de nouveaux services basés sur l'IA dans des environnements réels avant leur déploiement massif.
- **Tests et expérimentations pour l'agroalimentaire** : vise à favoriser le développement du secteur agroalimentaire en tirant pleinement parti de la transformation numérique pour une production plus durable, efficace et compétitive.

► **Volet : Accélérer l'utilisation optimale des technologies**, notamment : **les Initiatives en soutien au Green Deal européen** :

- **Destination Terre : Plate-forme de base horizontale** : vise à créer une plate-forme de services de base sécurisée qui fournira aux autorités publiques un ensemble d'outils intégré pour l'élaboration de politiques visant à relever les défis environnementaux.
- **Destination Terre : Jumeaux numériques** : vise à fournir un accès à des systèmes de découverte / organisation des connaissances très efficaces et attractifs qui fournissent une modélisation, une simulation et une prédiction très précises des phénomènes environnementaux.
- **Passeport de produits numériques** : des systèmes durables et circulaires : ce passeport vise à soutenir la production durable, de permettre la transition vers l'économie circulaire, d'aider les consommateurs à faire des choix durables et de permettre aux autorités de vérifier le respect des obligations légales.

Ce programme s'adresse à **tout organisme public ou privé** dont les entreprises, notamment les PME, les autorités publiques (locales, régionales, nationales), etc. Les candidatures peuvent être portées par un **organisme** ou un **partenariat**.

**Les taux de co-financement** des projets du programme varient de **minimum 50 % des dépenses éligibles** et jusqu'à **100%** selon les **types d'actions financées**. **Ces financements sont accordés** à la suite d'**appels à projets concurrentiels au niveau européen**.

Ce programme **est géré** par la Direction générale des réseaux de communication, du contenu et de la technologie (**DG CONNECT**) de la **Commission européenne**.

**Prochains appels à projets** : fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021

## LIENS UTILES

- [Site de la Commission européenne Digital Europe](#)
- [Règlement établissant le programme](#)
- [Propositions d'orientation 2021/2022](#)

# InvestEU



**L**e programme InvestEU est une nouveauté de la **programmation 2021-2027**. Il a pour vocation de remplacer le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS) du Plan Juncker et de rassembler dans un même programme différents instruments financiers de l'UE. Il a pour **objectif** de soutenir l'emploi, la croissance et l'innovation en Europe.

Le **programme InvestEU** fonctionne grâce à un **mécanisme de garantie budgétaire** qui soutiendra les projets d'investissements des partenaires financiers de l'Union européenne et renforcera leur capacité de prise de risques.

Conformément aux **objectifs** du **pacte vert pour l'Europe**, au moins **30% du programme d'InvestEU** soutiendra le financement d'investissement contribuant aux objectifs climatiques de l'UE. De plus, dans son **volet 1 « infrastructures durables » 60 % des investissements** contribueront aux **objectifs climatiques et environnementaux de l'UE**.

Ce volet recouvre **l'investissement durable** dans les infrastructures, les équipements et actifs mobiles dans **les domaines** des **transports**, de **l'énergie**, de **l'approvisionnement en matière première** et de **leur transformation**, de l'eau, des déchets, **de la nature** et autres **infrastructures environnementales**, etc.

**Pour être éligibles**, les projets InvestEU **doivent** :

- **Remédier** à des défaillances du marché ou à des déficits d'investissement et être économiquement viables
- **Avoir** besoin d'un soutien de l'UE pour démarrer
- **Créer** un effet multiplicateur et, dans la mesure du possible, attirer des investissements privés
- **Contribuer** à réaliser les objectifs stratégiques de l'UE.

**Pour solliciter** un financement InvestEU, les **porteurs de projet** doivent s'adresser directement **aux partenaires chargés de la mise en œuvre** qui leur offriront des solutions de financement sur mesure à partir des produits financiers bénéficiant de la garantie de l'UE. **La liste** des partenaires chargés de la mise en œuvre sera publiée sur le site du programme. **Les PME** doivent s'adresser directement à leurs **banques publiques ou commerciales locales** dont les produits financiers sont couverts par la garantie de l'Union dans leur pays ou région.

## LIENS UTILES

- ▶ [Site europa : InvestEU](#)
- ▶ [Contribution du programme InvestEU au Pacte vert pour l'Europe](#)
- ▶ [Plateforme de conseils au montage de projets InvestEU](#)

# ERASMUS +



**L**e programme ERASMUS + soutient les projets en matière **d'éducation**, de **formations**, de **jeunesse** et de **sport**. Il dispose d'un budget de **26,6 milliards €** pour la **programmation 2021-2027**. Pour cette programmation, une attention particulière sera accordée à la **transition écologique**.

Erasmus + **s'adresse à toute organisation publique ou privée** établie dans un pays du programme ou pays partenaire dans le monde (ex : établissement d'enseignement supérieur, organisation sans but lucratif, collectivités, groupe de jeunes actifs dans l'animation socio-éducative, entreprises, ...).

Les **partenariats sont transnationaux** avec au moins **3 organisations** de **3 pays différents** (seules 2 organisations de 2 pays différents pour la jeunesse).

Ce programme soutient **trois typologies d'actions** :

▶ **Action clé 1 : Mobilité des individus**

▶ **Action clé 2 : Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques** :  
notamment :

- Les partenariats de coopération
- Les alliances de la connaissance
- Les alliances sectorielles pour les compétences

▶ **Action clé 3 : Soutien à la réforme des politiques**, notamment :

- Dialogue structuré

**Prochain appel à projets** : début mai 2021

**La gestion du programme** est partagée entre l'**agence Erasmus+ France – Jeunesse et Sport** et **Erasmus+ France – Education et Formation**.

Publication du programme de travail au **2ème trimestre 2021**.

## LIENS UTILES

- ▶ [Site de l'Agence Erasmus + Education/Formation](#)
- ▶ [Site de l'agence Erasmus + Jeunesse et sport](#)
- ▶ [Présentation YouTube du programme 2021/2027](#)

## Action clé 2

### Partenariat de coopération : Domaine de l'enseignement et de la formation professionnels

---

**Objectif :** soutenir la **conception**, le **transfert** et/ou l'**utilisation de pratiques innovantes** ainsi que la mise en œuvre **d'initiatives communes** promouvant la coopération, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen.

**Candidats éligibles :** toute **organisation publique ou privée** établie dans un pays du programme ou pays partenaire dans le monde (ex : établissement d'enseignement supérieur, organisation à but non lucratif, collectivités, groupe de jeunes actifs dans l'animation socio-éducative, entreprises, ...). **Partenariats transnationaux** avec au moins **3 organisations** de **3 pays différents**. Pour les **partenariats de petite échelle : 2 partenaires** issus de **2 pays différents**.

**Public cible :** les apprentis et apprenants de l'enseignement professionnel, les formateurs et professionnels de la formation professionnelle, le personnel des établissements de l'enseignement professionnel initial, les formateurs et professionnels en entreprise.

#### Activités soutenues :

- De **nouvelles méthodologies d'apprentissage et d'enseignement** de **formation professionnelle** (ex : la formation des citoyens aux métiers verts), de **nouvelles approches pédagogiques** en particulier celle conduisant au développement de compétences essentielles et d'aptitudes de base.
- De **nouvelles formes de programmes de formation pratique** et **d'étude de scénarios réels au sein des entreprises et de l'industrie**
- Des **outils et méthodes de professionnalisation et de développement professionnel des formateurs** et professionnels du secteur de la transition énergétique et climatique sur de nouvelles compétences et de nouvelles techniques.

**Soutien européen :** subvention de **450 000€ maximum** pour un projet de **36 mois**. En principe la subvention maximale correspond au **nombre de mois** du projet multipliés par **12 500€**. Pour les **partenariats de petite échelle** : deux niveaux de subventions forfaitaires de **30 000€** et **60 000€**.

**Durée du projet :** la durée du projet varie de **12 à 36 mois**. Pour les **partenariats de petite échelle** de **6 à 24 mois**.

**Calendrier :** 20 mai 2021

**Exemple de projets Erasmus+ :** Partenariats stratégiques pour l'enseignement et la formation professionnels

---

#### ► Euro-EducATES – Enseigner à produire autrement sur les territoires en transition vers l'agro-écologie et les conséquences pour les systèmes de formation

Septembre 2015/août 2018 – **Contribution UE :** 282 588 €

**Thème :** Environnement et changement climatique / Agriculture, sylviculture et pêche

**Objectifs :** le projet vise à répondre aux nouveaux besoins de formation professionnelle qu'implique la transition agro-écologique et vise également à introduire une plus grande cohérence entre les différents pays européens dans leurs efforts pour renforcer les compétences agro-écologiques des étudiants et des agriculteurs.

#### Actions proposées :

- Inventaire et analyse comparative des différentes approches de l'agro-écologie.
- Inventaire et synthèse des innovations agro-écologiques mises en évidence par des études de cas de terrain.

**Partenariat :** **5 partenaires** dont le Centre d'enseignement Zootechnique (France), l'Université de Maribor (Slovénie), l'Observatoire européen du paysage (Italie), l'Université de Bodenkultur (Autriche), etc...

#### LIENS UTILES

- [Site de la Commission européenne du projet](#)
- [Site du projet](#)

## Partenariat de coopération : Domaine de l'enseignement supérieur

---

**Objectif :** soutenir la **conception**, le **transfert** et/ou l'**utilisation de pratiques innovantes** ainsi que la mise en œuvre d'**initiatives communes** promouvant la coopération, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen.

**Candidats éligibles :** toute **organisation publique ou privée** établie dans un pays du programme ou pays partenaire dans le monde (ex : établissement d'enseignement supérieur, organisation sans but lucratif, collectivités, groupe de jeunes actifs dans l'animation socio-éducative, entreprises, ...). **Partenariats transnationaux** avec au moins **3 organisations** de **3 pays différents** Pour les **partenariats de petite échelle :** **2 partenaires** issus de **2 pays différents**.

**Public cible :** les étudiants de l'enseignement supérieur (cycle court, premier, deuxième ou troisième cycle), les enseignants et professeurs de l'enseignement supérieur, le personnel des établissements de l'enseignement supérieur, les formateurs et professionnels en entreprises.

### Activités soutenues :

- De **nouvelles approches et méthodologies pédagogiques**, en particulier celles conduisant au développement de compétences transversales, d'un esprit d'entreprise et d'une réflexion créative autour la transition énergétique et climatique.
- **La création de modules communs** entre membres partenaires issus de différents pays, disciplines et secteurs économiques, en s'assurant de leur pertinence par rapport aux besoins du marché du travail.
- De **nouvelles approches** visant à **faciliter la perméabilité** entre les secteurs de l'éducation.

**Soutien européen :** subvention de **450 000€ maximum** pour un projet de **36 mois**. En principe la subvention maximale correspond au **nombre de mois** du projet multipliés par **12 500€**. Pour les **partenariats de petite échelle :** deux niveaux de subventions forfaitaires de **30 000€** et **60 000€**.

**Durée du projet :** la durée du projet varie de **24 à 36 mois**. Pour les **partenariats de petite échelle** de **6 à 24 mois**.

**Calendrier :** 20 mai 2021

**Exemple de projets Erasmus+ :** Partenariats stratégiques pour l'enseignement supérieur

---

### ► **OENOBIO - Vignes et vins biologiques : innovation, production et gestion**

Septembre 2018/août 2021 – **Contribution UE :** 397 508 €

**Thème :** Environnement et changement climatique / Agriculture, sylviculture et pêche

**Objectifs :** le projet vise à développer pour les étudiants, un programme d'études européen harmonisé, consacré à la production de vignes et de vins biologiques.

### Actions proposées :

- Création d'une infrastructure e-learning et de cours e-learning régulièrement mis à jour
- Développer les transferts d'étudiants dans le domaine de l'oenologie et de la gestion de la vigne
- Création d'un master de parcours sur la vigne et le vin bio entre les institutions partenaires.

**Partenariat :** **7 partenaires** dont l'Université de Bordeaux, le syndicat des vignerons bio d'Aquitaine, l'Université de Torino (Italie), ECOVIN (Association de viticulteurs Bio allemands), etc....

### LIENS UTILES

- [Site de la Commission européenne du projet](#)
- [Site du projet](#)

## Partenariat de coopération : Domaine de l'enseignement scolaire

---

**Objectif :** soutenir la **conception**, le **transfert** et/ou l'**utilisation de pratiques innovantes** ainsi que la mise en œuvre **d'initiatives communes** promouvant la coopération, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen.

**Candidats éligibles :** toute **organisation publique ou privée** établie dans un pays du programme ou pays partenaire dans le monde (ex : établissement d'enseignement supérieur, organisation sans but lucratif, collectivités, groupe de jeunes actifs dans l'animation socio-éducative, entreprises, ...). **Partenariats transnationaux** avec au moins **3 organisations de 3 pays différents**. Pour les **partenariats de petite échelle : 2 partenaires** issus de **2 pays différents**.

**Public cible :** les chefs d'établissement, les enseignants et le personnel de l'école, les élèves de l'enseignement pré-primaire, primaire et secondaire.

### Activités soutenues :

- De **nouveaux programmes, cours, support et outils d'apprentissage en lien avec la transition climatique et énergétique**.
- De **nouvelles méthodologies d'apprentissage et d'enseignement** et de **nouvelles approches pédagogiques**, en particulier celles conduisant au développement de compétences essentielles et d'aptitudes de base.
- De **nouvelles formes de programmes de formation pratique** et **d'étude de scénarios réels** au sein des entreprises et de l'industrie.
- Des **activités de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique** entre organisations dans différents secteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

**Soutien européen :** subvention de **450 000€ maximum** pour un projet de **36 mois**. En principe la subvention maximale correspond au **nombre de mois** du projet multipliés par **12 500€**. Pour les **partenariats de petite échelle** : deux niveaux de subventions forfaitaires de **30 000€** et **60 000€**.

**Durée du projet :** la durée du projet varie de **12 à 36 mois**. Pour les **partenariats de petite échelle** de **6 à 24 mois**.

**Calendrier :** 20 mai 2021

### Exemple de projets Erasmus+ : Partenariats stratégiques pour l'enseignement scolaire

---

#### ► Terres d'Europe, terres d'avenir

Septembre 2014/août 2018 – **Contribution UE** : 85 770 €

**Thème :** **Energie et ressources / questions relatives au marché du travail**

**Objectifs :** Le projet vise à faire découvrir et apprécier les différents aspects du monde rural à des élèves vivant dans ce milieu. Il sensibilise aux perspectives d'avenir dans ces territoires en leur faisant découvrir les formations et les métiers du monde rural. Il sensibilise aussi ces élèves à être de futurs citoyens européens, conscients des enjeux du développement durable.

#### Actions proposées :

- Création de programmes de web-radio, articles, livrets, diaporamas, expositions, vidéos...
- Amélioration des compétences des écoliers en recherche documentaire et en niveaux linguistiques.
- Visites d'exploitations agricoles locales et rencontres avec les professionnels du monde agricole.

**Partenariat :** **6 partenaires** dont le Collège « La Sologne » (Tigy), I.E.S Suarez Figueroa (établissement d'enseignement secondaire en Espagne), Institut Comprensivo Zingarelli (école en Italie), etc...

#### LIENS UTILES

- [Site officiel du projet](#)
- [Site de la Commission européenne du projet](#)



## Partenariat de coopération : Domaine de l'éducation des adultes

---

**Objectif :** soutenir la **conception**, le **transfert** et/ou l'**utilisation de pratiques innovantes** ainsi que la mise en œuvre d'**initiatives communes** promouvant la coopération, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen.

**Candidats éligibles :** toute **organisation publique ou privée** établie dans un pays du programme ou pays partenaire dans le monde (ex : établissement d'enseignement supérieur, organisation sans but lucratif, collectivités, groupe de jeunes actifs dans l'animation socio-éducative, entreprises, ...). **Partenariats transnationaux** avec au moins **3 organisations** de **3 pays différents**. Pour les **partenariats de petite échelle** : **2 partenaires** issus de **2 pays différents**.

**Public cible :** les membres des organisations d'enseignement non professionnel pour adultes, ainsi que les formateurs, le personnel et les apprenants adultes dans l'enseignement non professionnel.

### Activités soutenues :

- **De nouveaux programmes, cours, support et outils d'apprentissage** en lien avec la **transition énergétique et climatique** pour les apprenants adultes.
- **De nouvelles méthodologies d'apprentissage et d'enseignement et de nouvelles approches pédagogiques** pour apprenants adultes, en particulier celles conduisant au développement de compétences essentielles et d'aptitudes de base.
- **De nouvelles formes d'apprentissage pour adultes et la mise à disposition de services d'éducation des adultes**, notamment l'utilisation stratégique de l'apprentissage ouvert flexible, la mobilité virtuelle, les ressources éducatives libres.
- **Des activités de sensibilisation aux enjeux de la transition énergétique** et climatique entre organisations dans différents secteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

**Soutien européen :** subvention de **450 000€ maximum** pour un projet de **36 mois**. En principe la subvention maximale correspond au **nombre de mois** du projet multipliés par **12 500€**. Pour les **partenariats de petite échelle** : deux niveaux de subventions forfaitaires de **30 000€** et **60 000€**.

**Durée du projet :** la durée du projet varie de **12 à 36 mois**. Pour les **partenariats de petite échelle** de **6 à 24 mois**.

**Calendrier :** 20 mai 2021

### Exemple de projet Erasmus+ : Partenariats stratégiques pour l'éducation des adultes

---

#### ► Education pour le développement durable des forêts modèles méditerranéennes

Décembre 2020/mars 2022 – **Contribution UE :** 109 684 €

#### **Thème :** Environnement et changement climatique / Pédagogie et didactique

**Objectifs :** le projet vise à faire connaître les multiples fonctions des espaces forestiers méditerranéens par les non-professionnels forestiers (grand public adulte et acteurs forestiers) qui utilisent la forêt ou entravent ses usages durables, influençant ainsi directement les modèles et stratégies de gestion forestière.

#### **Actions proposées :**

- Améliorer les connaissances et les techniques pédagogiques des éducateurs en environnement, sur la transition environnementale de la gestion forestière dans le contexte du changement climatique
- Opérationnaliser les connaissances et appliquer les techniques acquises dans le cadre du renforcement d'une gestion efficace des forêts durables et des initiatives de forêts modèles méditerranéennes.

**Partenariat :** **7 partenaires** dont Forêt modèle de Provence (France), le Fonds de développement régional de Macédoine occidentale (Grèce), Fondation CESEFOR (Espagne), ASPEA (Portugal), Forêt modèle du bassin de la rivière Mirna (Croatie), Forêt modèle de la montagne florentine (Italie) et réseau GRAINE (France).

#### **LIEN UTILE**

- [Site de la Commission européenne du projet](#)



## Partenariat de coopération : Domaine de la jeunesse

---

**Objectif :** soutenir la **conception**, le **transfert** et/ou l'**utilisation de pratiques innovantes** ainsi que la mise en œuvre d'**initiatives communes** promouvant la coopération, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen.

**Candidats éligibles :** toute **organisation publique ou privée** établie dans un pays du programme ou pays partenaire dans le monde (ex : organisation à but non lucratif, collectivités, groupe de jeunes actifs dans l'animation socio-éducative, entreprises, ...). **Partenariats transnationaux** avec au moins **2 organisations** de **2 pays différents**.

**Public cible :** les **jeunes entre 13 et 30 ans** (notamment jeunes avec moins d'opportunités, migrants, jeunes déscolarisés, etc...), les animateurs socio-éducatifs, le personnel et les membres des organisations actives dans le domaine de la jeunesse.

### Activités soutenues :

- **De nouvelles méthodes , outils et supports** visant à encourager le développement chez les jeunes de compétences de base telles que le multilinguisme, l'esprit d'entreprise, la pensée critique, la créativité et la coopération dans les domaines de la **transition énergétique et climatique**.
- **Le travail en réseau** et la **coopération stratégiques** entre les organisations de jeunes et/ou avec des organisations des domaines de l'éducation et de la formation, ainsi que sur le marché du travail
- De **nouvelles méthodes, outils et supports en lien avec la transition énergétique et climatique pour la professionnalisation** et le **développement professionnel des animateurs socio-éducatifs** (programmes, modules de formation, ressources, supports, bonnes pratiques, instruments de validation, etc.)
- De **nouvelles formes d'organisation d'animations socio-éducatives** et de **mise à disposition d'une formation et d'un soutien**, notamment l'utilisation stratégique de l'apprentissage ouvert et flexible, la mobilité virtuelle, les ressources éducatives libres.

**Soutien européen :** subvention de **450 000€ maximum** pour un projet de **36 mois**. En principe la subvention maximale correspond au **nombre de mois** du projet multipliés par **12 500€**. Pour les **partenariats de petite échelle** : deux niveaux de subventions forfaitaires de **30 000€** et **60 000€**.

**Durée du projet :** la durée du projet varie de **6 à 36 mois**. Pour les **partenariats de petite échelle** de **6 à 24 mois**.

**Calendrier :** 20 mai 2021

**Exemple de projets Erasmus+ :** Partenariats stratégiques pour les jeunes

---

### ► Engagement des jeunes pour le climat

Juillet 2015/décembre 2016 – **Contribution UE :** 119 363,58 €

### Thème : Environnement et changement climatique / Jeunesse

**Objectifs :** le projet vise à accompagner les jeunes (jeunes de centres de jeunesse, lycéens, étudiants, jeunes éducateurs, etc...) dans des projets portant sur les questions de la transition écologique et à renforcer leurs connaissances et compétences pour participer à la vie civique et politique de leurs communautés.

### Actions proposées :

- Rédaction d'un **guide méthodologique** pour toutes les structures de jeunesse
- Création d'une **plateforme** permettant de connecter les différentes **initiatives européennes de jeunesse** (jeunes de centres de jeunesse, lycéens, étudiants, jeunes éducateurs, etc...) sur les **questions environnementales** (ex : l'élaboration de propositions adressées aux administrations publiques locales sur le thème de la transition écologique, la création de séminaires d'exploration de controverses autour de la thématique de l'eau, l'animation sur le thème de la transition écologique durant la semaine du « Printemps des Sciences », la production d'un guide détaillant les règles et engagements du citoyen européen pour préserver l'environnement, etc...).

**Partenariat :** **4 partenaires** dont l'organisation française « Association Française des Petits Débrouillards », l'organisation belge « Les Petits Débrouillards », l'organisation roumaine Renato et la société coopérative italienne Controvento.

### LIEN UTILE

- [Site de la Commission européenne du projet](#)

## Alliances de la connaissance

---

**Objectif :** élaborer de nouvelles approches innovantes et multidisciplinaires en matière d'apprentissage et d'enseignement. **Stimuler** l'entrepreneuriat et les compétences entrepreneuriales du personnel enseignant de l'enseignement supérieur et du personnel des entreprises. **Faciliter** les échanges, les flux et la création commune de connaissances

**Candidats éligibles :** toute organisation publique ou privée établie dans un pays du programme, notamment des établissements d'enseignement supérieur, petites, moyennes et grandes entreprises, instituts de recherche, organismes publics au niveau local, régional ou national, organismes d'accréditation, de certification ou de qualification, etc.

**Partenariat :** au moins 6 organisations indépendantes issues d'au moins 3 pays, dont au moins 2 établissements d'enseignement supérieur et au moins 2 entreprises.

**Activités soutenues :**

- Concevoir et mettre en œuvre ensemble de **nouvelles méthodes d'apprentissage et d'enseignement** (ex : de nouveaux programmes d'enseignement pluridisciplinaires et des activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur l'apprenant et sur la résolution de problèmes liés **aux enjeux de la transition écologique**)
- Organiser **des programmes** et des **activités de formation continue** avec les entreprises et à l'intérieur de celles-ci.
- Concevoir ensemble des **solutions à des problèmes liés à la transition énergétique et climatique** et des **innovations en matière de produits et de processus** (étudiants, professeurs et praticiens ensemble).
- Créer des **dispositifs d'expérimentation de mesures innovantes** en matière d'énergie, de développement durable, d'environnement....

**Soutien européen :** 1 000 000€ maximum pour un projet de 2 ans

**Durée du projet :** 2 ans

**Calendrier :** 2<sup>ème</sup> trimestre 2021

**Exemple de projets Erasmus+ :** Alliances de la connaissance pour l'enseignement supérieur

---

► **ECOSTAR - Alliance européenne pour la recherche et les entreprises sur le marketing et l'économie des écosystèmes et de la biodiversité**

Janvier 2016/décembre 2018 – **Contribution UE :** 982 679 €

**Thème :** Environnement et changement climatique / apprentissage à l'entrepreneuriat

**Objectifs :** l'alliance ECOSTAR vise à développer les compétences et les opportunités d'entrepreneuriat et d'innovation parmi les départements universitaires de politique et d'économie forestière et environnementale (FEPE) en Europe, en ciblant spécifiquement l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et la Roumanie.

**Actions proposées :**

- Promotion et renforcement des liens entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises opérant dans le domaine du marketing et de l'économie des écosystèmes et de la biodiversité
- Création de formations spécialisées en entrepreneuriat et innovation.

Faciliter la co-crédation de connaissances, grâce à la mobilité du personnel et des apprenants.

**Partenariat :** 9 partenaires dont l'Université de Padova (Italie), l'Association des tendances forestières (Etats-Unis), Ricardo AEA Limited (grande entreprise anglaise), Nepcon Espagne SL (PME), etc...

**LIENS UTILES**

- [Site de la Commission européenne du projet](#)
- [Site du projet](#)

# Alliances sectorielles pour les compétences : Conception d'offres d'Enseignement et de formation professionnels

---

**Les alliances sectorielles pour les compétences** visent notamment à répondre aux nouveaux besoins du marché du travail en matière de **compétences vertes et de développement durable**. La transition vers une économie verte et circulaire doit s'accompagner d'une **adaptation des programmes nationaux d'enseignement et de formation**.

**Objectif** : définir les besoins du marché du travail existants ou émergents propres au secteur donné. Améliorer la **réactivité des systèmes d'enseignement et de formation** professionnels initiaux et continus face aux besoins du marché du travail. Contribuer à la **conception et à la mise à disposition d'un contenu de formation professionnelle transnationale**, ainsi que des méthodes d'enseignement et de formation pour les profils professionnels européens de base

**Candidats éligibles** : toute organisation publique ou privée établie dans un pays du programme dont les organisations ou réseaux représentant l'industrie, les PME, les organismes intermédiaires tels les chambres consulaires, réseaux de prestataires de services d'éducation et formation professionnelles, etc...

**Partenariat** : au moins **4 pays participants au programme**, incluant au moins **8 partenaires à part entière** dont au moins 3 sont des entreprises, de l'industrie ou des représentants du secteur, et au moins 3 sont des prestataires de services d'enseignement et de formation

**Tout secteur éligible sauf** : batteries pour l'électromobilité, bio-économie, nouvelles technologies et innovation dans l'agriculture, technologie de défense, numérisation de la chaîne de valeur énergétique, industries à forte intensité énergétique/ symbiose industrielle, fabrication et conception microélectronique.

**Activités soutenues** : **Elaborer des programmes d'enseignement professionnel sectoriels transnationaux** : notamment :

- **Rassembler et interpréter** les données disponibles sur les besoins en compétences du marché du travail dans un secteur économique donné (**énergie, développement durable, etc...**), en s'appuyant sur le panorama des compétences de l'UE.
- **Recenser les besoins** en matière d'offre de formations, en se basant si possible, sur les profils professionnels de la Classification européenne des aptitudes/compétences, certifications et professions ([ESCO](#)).
- **Traduire les besoins de compétences** en programmes d'éducation et formation professionnel modulaires innovants, axés sur les acquis d'apprentissage, ou en certifications
- **Recenser, documenter et promouvoir les bonnes pratiques** et les **projets fructueux** dans le domaine des compétences ou des certifications, ainsi que ceux qui encouragent des partenariats multipartites, provenant notamment d'autres secteurs ou non européens, et faire des propositions détaillées afin de les reproduire ou de les appliquer à une plus grande échelle, le cas échéant.

**Soutien européen** :

- **700 000 € maximum** pour un projet de **2 ans**
- **1 000 000 € maximum** pour un projet de **3 ans**

**Durée du projet** : **2 ou 3 ans** (la durée du projet devra être choisie au stade de la demande, en fonction de l'objectif du projet et du type d'activités prévues sur toute sa durée)

**Calendrier** : 2<sup>ème</sup> trimestre 2021

## Alliances sectorielles pour les compétences : Approche stratégique de la coopération sectorielle en matière de compétence

---

**Les alliances sectorielles pour les compétences** visent notamment à répondre aux **nouveaux besoins du marché du travail** en matière de **compétences vertes** et de **développement durable**. La transition vers une **économie verte et circulaire** doit nécessairement s'accompagner d'une **adaptation des compétences**.

**Objectif** : cette alliance vise à l'élaboration d'une **stratégie sectorielle en matière de compétences** qui doit avoir un effet systémique et structurel sur la réduction des pénuries, lacunes et inadéquations de compétences. Elle vise également à garantir une qualité et des niveaux de compétences adéquats pour soutenir la croissance, l'innovation et la compétitivité dans le secteur tel que la transition énergétique et climatique.

**Candidats éligibles** : toute organisation publique ou privée établie dans un pays du programme dont les organisations ou réseaux représentant l'industrie, les PME, les organismes intermédiaires tels les chambres consulaires, réseaux de prestataires de services d'éducation et formation professionnelles, etc...

**Partenariat** : au moins **8 pays participants au programme**, incluant au moins **12 partenaires à part entière** dont au moins 5 sont des entreprises, de l'industrie ou des représentants du secteur, et au moins 5 sont des prestataires de services d'enseignement et de formation

### Activités soutenues :

- **Élaboration** d'une **stratégie sectorielle en matière de compétences** afin de contribuer aux objectifs de la **stratégie de croissance verte** existante pour le secteur de l'énergie, du développement durable, etc...
- **Étayer et illustrer la stratégie**, en recensant, documentant et mettant en avant des exemples concrets de politiques et d'initiatives vertes aux niveaux national et régional qui visent à répondre aux pénuries et aux inadéquations de compétences ainsi qu'à encourager les partenariats multipartites
- **Elaborer une méthodologie commune** afin d'évaluer la situation actuelle et d'anticiper les futurs besoins, ainsi que suivre les progrès et l'évolution de la demande et de l'offre de compétences en s'appuyant sur des scénarios de prévision plausibles.

**Soutien européen** : 4 000 000 € maximum pour un projet de 4 ans.

**Durée du projet** : 4 ans

**Calendrier** : 2<sup>ème</sup> trimestre 2021

## Action clé 3

### Projet de dialogue pour la jeunesse

---

**Objectif :** cette action promeut la **participation active des jeunes** à la **vie démocratique** et encourage le **débat** sur **des sujets** articulés autour des thèmes et des priorités définis dans la stratégie européenne en faveur de la jeunesse. **Ce mécanisme de dialogue** inclut des événements au cours desquels les jeunes aborderont des thèmes convenus entre eux ainsi qu'avec les responsables politiques, les experts de la jeunesse et les représentants des autorités publiques en charge de la jeunesse afin d'obtenir des **résultats utiles à l'élaboration de politiques**. Ces thèmes peuvent porter sur **l'environnement**, le **changement climatique**, la **transition énergétique**, etc...

**Candidats éligibles :** toute **organisation publique ou privée** établie dans un pays du programme dont les ONG, les autorités publiques locales ou régionales, les associations etc... L'âge des **jeunes participants** au projet est compris **entre 13 et 30 ans**. Au moins **30 jeunes participants** doivent prendre part au projet.

**Partenariat :**

- **Activités transnationales/internationales :** cette activité doit associer au moins **deux organisations participantes** issues d'au minimum deux pays différents, dont au moins un pays membre du programme
- **Activités nationales :** l'activité implique **au moins une organisation** issue d'un pays membre du programme.

**Activités soutenues :**

- **Réunions nationales et séminaires transnationaux/internationaux** offrant un espace pour **l'information**, le **débat** et la **participation active des jeunes** sur les questions présentant un intérêt pour la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse
- **Réunions nationales et séminaires transnationaux** préparant le terrain pour les conférences officielles de l'Union sur la jeunesse, organisées tous les six mois par l'État membre assumant la présidence de l'Union européenne
- **Événements** encourageant le **débat et l'information** sur les thèmes de la politique de la jeunesse liés aux activités organisées pendant la semaine européenne de la jeunesse.

**Soutien européen :** **Subvention maximale** de **50 000€** par projet

**Durée du projet :** **3 à 24 mois**

**Calendrier :** 2ème trimestre 2021

# Programme Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs



Ce **nouveau programme** est issu de la **fusion** des programmes européens « Europe pour les citoyens », « Droit, égalité et citoyenneté » et « Justice ». Il disposera d'un **budget** de **1,55 milliard €** pour la programmation 2021-2027.

**Objectifs** : **protéger et promouvoir** les droits civiques et les valeurs consacrés dans les traités, **encourager l'engagement des citoyens et leur participation à la vie démocratique**, afin de **soutenir et développer** davantage des **sociétés ouvertes** fondées sur l'état de droit, démocratiques, égales et inclusives, et lutter contre la violence.

Ce programme s'adresse à **toute institution publique, organisation** de la société civile établie dans un pays du programme ou pays partenaire, active dans le domaine de la citoyenneté européenne. Accès limité aux organisations à but lucratif et organisations internationales, en fonction du volet.

Il s'articulera autour de **quatre volets** dont le **Volet 3 : Engagement et citoyenneté européenne** qui peut développer des projets liés aux **enjeux de l'environnement, à la transition écologique**, etc... Ce volet vise à :

- **Se souvenir, rechercher et éduquer** sur les événements marquants de l'histoire européenne récente et sensibiliser les citoyens européens à leur histoire, leur culture, leur patrimoine culturel et leurs valeurs communes, améliorant ainsi leur Union, ses origines, sa raison d'être et sa diversité
- **Promouvoir la participation et la contribution des citoyens et des associations** représentatives à la vie démocratique et civique de l'Union en faisant connaître et en échangeant publiquement leurs vues dans tous les domaines de l'action de l'Union comme les **enjeux liés à l'environnement**.
- **Promouvoir les échanges entre citoyens de différents pays** (jumelage et les réseaux de villes), afin de leur faire vivre une expérience pratique de la richesse et de la diversité du patrimoine commun de l'Union et de leur faire prendre conscience que ceux-ci constituent un avenir commun.

## Types d'actions financées :

- Renforcement de la sensibilisation à la culture européenne, à l'identité et l'histoire européenne
- Réunir des citoyens de différente nationalité autour d'activités à l'échelle de la société civile
- Développer les réseaux européens afin de promouvoir et développer le droit européen, ses valeurs et objectifs
- Soutenir les points de contact

## LIEN UTILE

- ▶ [Règlement consolidé](#)

## Volet 3 : Engagement et citoyenneté européenne-Réseaux de villes

---

**Au regard de l'ancien programme Europe pour les citoyens, et sous réserve du programme de travail attendu en avril 2021.**

**Objectifs :** Renforcer la durabilité de la coopération entre municipalités et associations qui travaillent ensemble sur une thématique commune dans une perspective à long terme. Ils visent également à mobiliser les citoyens à travers l'Europe, en impliquant au moins 30% des participants invités (participants internationaux délégués par les partenaires éligibles).

**Candidats éligibles :** Villes et municipalités ou leurs comités ou réseaux de jumelage, autorités locales et régionales, fédérations d'autorités locales, organisations à but non lucratif représentant les autorités locales. Peuvent être associées des organisations de la société civile sans but lucratif. Un projet doit faire intervenir des municipalités d'au moins 4 pays éligibles, dont au moins deux sont des Etats membres de l'UE.

**Priorités :** Réseaux axés sur les thèmes prioritaires annuels (en attente de la publication du programme de travail 2021)

**Soutien européen :** 150 000 € maximum / projet.

**Durée du projet :** 24 mois maximum

**Calendrier :** Avril 2021



# L'instrument européen pour le voisinage, le développement et la coopération internationale - NDICI

L'instrument européen pour le voisinage, le développement et la coopération internationale (NDICI) est le **nouvel instrument** de l'action extérieure de l'UE afin de défendre et promouvoir ses intérêts et ses valeurs dans le monde. Pour ce faire, il **fusionnera dix instruments de financement extérieur** existants, ainsi que le Fonds européen de développement, en un **instrument de financement unique**. Il est doté d'un budget de **70,8 milliards €** sur la **période 2021-2027**.

Cet instrument **soutiendra** dans le cadre du **thème de la transition climatique et écologique**, des **projets relatifs** à la **préservation de l'environnement**, **l'action climatique**, **l'efficacité des ressources** et **l'énergie renouvelable**.

Les **zones géographiques concernées** par cet instrument comprennent le voisinage européen, l'Afrique subsaharienne, l'Asie, le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes.

L'instrument est divisé en **quatre catégories** :

- ▶ **Un pilier géographique** (53,805 milliards €) qui couvre quatre zones : le voisinage européen, l'Afrique sub-saharienne, l'Asie et le Pacifique, et l'Amérique et les Caraïbes.
- ▶ **Un pilier thématique** (5,665 milliards €) qui vise à financer les projets en faveur des droits de l'Homme et de la démocratie, des ONG, et du maintien de la paix.
- ▶ **Un pilier de réaction rapide** (2,835 milliards €) pour stabiliser et prévenir les conflits dans les zones de crise, renforcer le lien entre l'action humanitaire et le développement et répondre aux besoins et priorités de la politique étrangère de l'UE.
- ▶ **Un pilier pour les défis émergents** (8,495 milliards €) pour faire face à de nouveaux challenges (tels que le changement climatique, la transition écologique...).

**Toutes organisations publiques ou privées** membres d'un pays de l'Union européenne ainsi que les **pays partenaires** peuvent bénéficier de cet instrument.

Les **subventions** seront accordées par le **biais d'appels à projets** publiés sur le portail Funding and Tender Opportunities Portal (F&T Portal) du département "**Partenariats internationaux**" de la Commission européenne.

Dans la mesure où les réglementations ne sont pas encore formellement adoptées par les législateurs, **les calendriers ne sont pas encore disponibles**.

## LIENS UTILES

- ▶ [Site des partenariats internationaux de la Commission européenne](#)
- ▶ [Portail des appels d'offres concernant l'environnement](#)
- ▶ [Règlement établissant le NDICI](#)

## Exemples de projets sous la programmation 2014/2020

---

### ► Action parlementaire sur les énergies renouvelables (PARE)

Janvier 2020/janvier 2022 - **Contribution UE : 2 millions €** (cofinancement de 100%)

**Instrument de financement** : Instrument de coopération au développement

**Thème** : sensibilisation et mobilisation de la volonté politique sur le climat et les énergies renouvelables **en Afrique**

**Objectifs** : l'objectif du **projet PARE** est de sensibiliser et de renforcer les capacités des législateurs sur les questions **climatiques et énergétiques**, créant ainsi les conditions d'une action parlementaire.

**Actions financées** : le projet soutient les législateurs en fournissant **des boîtes à outils** et des **notes d'orientation** sur des recommandations d'actions concrètes dans six domaines principaux : **l'ambition climatique**, les **énergies renouvelables** à grande échelle, les **réseaux verts**, les **transports durables**, **l'accès rural à l'électricité** et **l'efficacité énergétique**.

**Organisation de mise en œuvre** : l'Union européenne s'associe à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Parlement du climat.

### LIEN UTILE

- [Site de la Commission européenne du projet](#)

### ► Ai ba Futuru Foresterie durable au Timor-Leste

Septembre 2017/décembre 2023 - **Contribution UE : 13 millions €** (cofinancement de 100%)

**Instrument de financement** : Fonds européen de développement

**Thème** : Action pour le climat / croissance économique

**Objectifs** : l'objectif de ce projet est de faire planter des arbres sur des terres privées, par des agriculteurs marginalisés, qui bénéficieront à long terme de meilleures opportunités d'emplois dans le secteur de l'agroforesterie.

**Actions financées** : plantation de **3 millions d'arbres** sur environ **6 000 hectares de terres** au **Timor** au cours des 4 prochaines années.

**Organisation de mise en œuvre** : l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement, le Ministère de l'agriculture et de la pêche (France) et l'UE.

### LIEN UTILE

- [Site de la Commission européenne du projet](#)

# Blending Facility du MIE-T : Focus carburants alternatifs

Le **Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe** est un dispositif européen dont l'objectif est de promouvoir la croissance, l'emploi et la compétitivité à travers des investissements dans des infrastructures ciblées.

Le **volet Transport du MIE (MIE-T)** vise quant à lui plus spécifiquement au financement des infrastructures de transport des corridors européens.

Sur la **période 2014-2020**, le MIE-T était doté d'un budget de **24 milliards €**.

Un des leviers de financement importants du MIE-T, la « **Blending Facility** », est une combinaison entre de la **subvention** et des **instruments financiers**. Pour ce dispositif, la Commission européenne s'associe à un partenaire d'implémentation pour le financement et la mise en œuvre. En France, la **Banque des Territoires** joue ce rôle.

La **Blending Facility** permet de financer des **projets d'investissements** dans des **infrastructures de carburants alternatifs** (des stations de recharge par exemple).

Types de carburant éligibles :

- Le **Gaz Naturel** (GNV ou GNL) hors matériels roulants, cofinancé à hauteur de **10%** par la Blending Facility
- L'**Electricité** cofinancé à hauteur de **15%** par la Blending Facility
- L'**Hydrogène** cofinancé à hauteur de **20%** par la Blending Facility

Au-delà des types de carburants éligibles, **trois prérequis** sont exigés pour un projet :

- **Géographique** : les infrastructures doivent obligatoirement se situer sur le tracé d'un corridor européen pour prétendre à ce dispositif.
- **Financier** : le budget minimum des projets déposés doit être supérieur à 10M€ (assiette éligible calculée par le surcoût que représente la transition vers des carburants alternatifs).
- **Calendaire** : Le projet doit intervenir et être terminé à une date fixée par l'appel.

L'**Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)**, gère le programme MIE pour la Commission européenne et le **Ministère de la transition écologique** est point de contact national.

Le **processus de dépôt et sélection** d'un projet Blending Facility est le suivant :

- **Prise de contact avec la Banque des Territoires** pour évaluer le dossier et l'architecture financière de la Blending Facility
- **Prise de contact avec le Ministère de la Transition Ecologique** pour validation du dossier
- **Dépôt de la demande auprès de la CINEA** pour intégrer un « **pipeline de projets** »
- **Sélection par la CINEA** des projets parmi le pipeline de projets.

**Prochains appels à propositions** : non connus

## LIENS UTILES

- ▶ [Site de l'Agence INEA du dispositif](#)
- ▶ [Site du Ministère de la transition écologique](#)
- ▶ Caisse des dépôts et des consignations : **contacts** : [Sophie Barbier](#) et [Cynthia Berlingerie](#)
- ▶ [Bibliothèque de projets](#)

## Exemples de projets financés par la Blending Facility

---

### ► Multicit'hy

**Contribution UE :** 9 millions € pour un budget total de 51 millions €

**Thème :** Hydrogène

**Objectifs :** le projet Multicit'hy va permettre le financement de 4 stations de recharge en hydrogène pour de la mobilité lourde (poids lourds et bus) et des navettes maritimes. Ces installations devraient être mises en service entre fin 2022 et mi-2023.

**Partenariat :** le projet est porté par Hynamics, une filiale du groupe EDF, et sera mis en œuvre dans les régions Bourgogne-Franche-Comté, PACA et Pays de la Loire.

### ► Montpellier Horizon Hydrogen MH2

**Contribution UE :** 8,9 millions € pour un budget total de 29 millions €

**Thème :** Hydrogène

**Objectifs :** le projet MH2 va permettre le déploiement de bus électriques hydrogène à haut niveau de service sur le territoire de la métropole de Montpellier dès 2023 .

**Partenariat :** le projet est porté par la métropole de Montpellier en partenariat avec TaM (Réseau de tramways), Energie du Sud (filiale de la Caisse des dépôts) et Hynamics (Filiale d'EDF).

# ELENA : Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets d'efficacité énergétique locaux

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) est une institution européenne de financement. En cohérence avec le **Pacte Vert** lancé par la Commission européenne, la BEI s'est fixée une feuille nommée « **Banque européenne du climat** » pour l'action en faveur du **climat** et la **durabilité environnementale**.

La BEI propose entre autres un **Mécanisme d'assistance technique** pour les projets **d'efficacité énergétique locaux** nommé **ELENA**. Très concrètement, ELENA peut subventionner des activités variées telles que :

- Etudes techniques, audits énergétiques
- Business plans et conseils financiers
- Conseils juridiques
- Préparation de procédures d'appels d'offres
- Regroupement de projets
- Gestion de projets

Ce dispositif n'a ainsi pas vocation à financer directement des projets d'infrastructures, mais il soutient la **phase de montage de projet**. L'aide au titre d'ELENA peut ainsi s'élever à **90% des coûts éligibles**.

**Critères d'éligibilité** : les projets doivent s'inscrire dans une des trois grandes thématiques ciblées par ELENA :

- **L'efficacité énergétique**
- **Le résidentiel durable**
- **Le transport et la mobilité en ville**

**Candidats éligibles** : une **grande diversité d'acteurs** peut bénéficier d'un financement d'ELENA, qu'ils soient publics (Etats membres, collectivités, entreprises publiques) ou privés (à condition que les projets ne poursuivent pas un but lucratif). La BEI cherche à soutenir des projets de grande envergure ainsi, dans le cadre d'ELENA, les projets lauréats mènent généralement à des investissements de plus de **30M€** et ont une période d'exécution entre 3 et 4 ans.

**Processus de dépôt et sélection** d'un projet d'assistance technique ELENA :

- **Remplir un formulaire de préadmission** (3 pages de présentation du projet)
- **Evaluation** de la BEI
- Remplir un **formulaire de demande d'assistance**
- Approbation définitive de la **Commission européenne**, sur la base de l'évaluation de la BEI

La sélection ne se fait donc pas par « appel à proposition » mais au fil de l'eau.

## LIENS UTILES

- ▶ [Site de la BEI](#)
- ▶ [Foire aux questions du dispositif ELENA](#)
- ▶ [Contact de la BEI](#)
- ▶ [Bibliothèque des projets](#)

## Exemples de projets financés par ELENA

---

### ► Ecoreno'v

**Contribution UE :** 1,18 millions € pour un coût total des services d'aide au montage du projet de 1,3 millions €

**Thème :** Efficacité énergétique dans le secteur résidentiel privé

**Objectifs :** améliorer la performance énergétique de 4 000 logements privés de la métropole de Lyon par la réalisation de travaux dans 50 immeubles pour atteindre le niveau Bâtiment Base Consommation (BBC) ou un gain de 35 % d'économie d'énergie. Le montant total des investissements pour y parvenir est estimé à 57M€.

#### Actions financées :

- Renforcement du dispositif Ecoreno'v avec le recrutement d'un gestionnaire de dispositif à temps plein, ainsi que d'un chef de projet informatique sur une durée de 12 mois.
- Accompagnement des copropriétés pour l'éco-rénovation, couvrant la phase de conception, le vote de travaux, le montage administratif et financier, ainsi que le suivi des travaux et des consommations

**Porteur du projet :** Métropole de Lyon

#### LIEN UTILE

- [Site de la métropole de Lyon présentant le projet](#)

### ► ARTÉE : EXPERIMENTATION DU TIERS-FINANCEMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE

**Contribution UE :** 0,81 millions € pour un coût total des services d'aide au montage du projet de 0,9 millions €

**Thème :** Efficacité énergétique dans les logements individuels privés

**Objectifs :** soutenir la réhabilitation de 1.910 maisons ou logements. Le montant total des investissements pour y parvenir est estimé à 51,2M€.

#### Actions financées :

- Mise en place d'un complément d'équipe opérationnelle au sein de l'ARTÉE, complément qui permettrait le développement d'une activité de conseil en structuration financière (et potentiellement octroi de tiers financement), et qui comprendrait 4 personnes.
- Mise en place des processus de gestion, mise en place d'une assistance juridique appropriée, et mise en place d'un logiciel de gestion des prêts adapté à l'activité de tiers-financement

**Porteur du projet :** Agence Régionale pour les Travaux d'Économies d'Énergie (ARTÉE)

#### LIEN UTILE

- [Site officiel d'ARTEE](#)

# Principales politiques européennes en lien avec l'énergie, l'environnement et le climat

## ► Le Pacte Vert européen : la nouvelle feuille de route européenne pour une croissance plus durable



Ce Pacte entend **transformer l'UE** en une société juste et prospère, dotée d'une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive tout en assurant la protection, la préservation et la consolidation du patrimoine naturel de l'UE, ainsi que la santé et le bien-être des citoyens, des risques et incidences liés à l'environnement. Le **principal objectif** est de faire de l'Union européenne un **continent climatiquement neutre en 2050**. Pour y parvenir, la Commission européenne entend déployer une série de **stratégies sectorielles**, afin de conduire la **transition climatique** dans chaque secteur d'activité.

### INFORMATION

- [Site de la Commission européenne sur le Pacte Vert européen](#)

## ► La nouvelle Loi européenne sur le Climat : inscrire dans la législation européenne l'objectif de neutralité climatique fixé dans le Pacte vert



Afin de donner une vraie valeur à l'**objectif de neutralité climatique d'ici 2050** fixé dans le **Pacte vert européen**, la Commission européenne a proposé d'établir une nouvelle loi, la **Loi européenne sur le Climat**. Ainsi, l'ensemble des Etats Membres de l'Union européenne devront **parvenir à un bilan neutre** au regard des **émissions de gaz à effet de serre**. Cette loi contient par ailleurs un **objectif intermédiaire de réduction des émissions de GES à l'horizon 2030**.

### INFORMATION

- [Site de la Commission européenne sur la loi européenne sur le Climat](#)

## ► Le Pacte Climatique européen : un nouvel outil pour associer les citoyens et les parties prenantes pour le climat et l'environnement



La Commission européenne souhaite **intégrer** chaque citoyen, chaque territoire et chaque partie prenante à la dynamique qu'elle a impulsé avec son **Pacte vert**. Pour ce faire, un **Pacte Climatique** a été lancé **en 2020**. Ce Pacte vise à informer, mobiliser et faire coopérer les citoyens, les organisations et reposera sur un réseau d'ambassadeurs ayant pour mission d'informer et de mobiliser les citoyens pour le climat.

### INFORMATION

- [Site de la Commission européenne sur le Pacte climatique européen](#)

## ► La stratégie de la Ferme à la Table



**Volet agriculture/alimentation** du **Pacte vert**, la **stratégie de la Ferme à la Table** a pour **objectif** de tendre vers un système alimentaire de l'Union **plus sain et plus durable**. La Commission européenne part du constat que nos systèmes alimentaires ont un impact direct sur notre santé, notre environnement et sur le climat. **La stratégie** met ainsi en avant des **pratiques plus durables**, de la production à la consommation.

### INFORMATION

- [Site de la Commission européenne sur la Stratégie de la Ferme à la Table](#)



► **Stratégie Biodiversité** : le plan d'actions de la Commission pour agir en faveur de la biodiversité d'ici 2030



Toujours dans le cadre du **Pacte vert**, la CE a publié une stratégie **Biodiversité**. Cette stratégie décline une série **d'objectifs ambitieux** (créer des zones protégées pour 30% des terres et mers en Europe, rétablir au moins 25 000km de cours d'eau, planter 3 Mds d'arbres...) et définit les **moyens** pour **atteindre ces objectifs**.

**INFORMATION**

- [Site de la Commission européenne concernant la Stratégie biodiversité](#)

► **Le nouveau plan d'action pour l'Economie circulaire** : un rehaussement des ambitions européennes pour l'économie circulaire et la gestion des déchets



Dans le cadre du **Pacte vert**, le **nouveau plan d'action pour l'Economie circulaire** a pour ambition de prendre l'ensemble des parties prenantes et des citoyens afin de garantir une **utilisation durable des ressources** et sortir de la logique "linéaire" des cycles de vie des produits. Pointant une augmentation de 70% des déchets d'ici à 2050, ce **plan d'action** met en

avant **l'urgence d'une transition vers des modèles circulaires**.

**INFORMATION**

- [Site de la Commission européenne sur le nouveau plan d'action pour l'Economie circulaire](#)

# Principaux réseaux européens en lien avec l'énergie, l'environnement et le climat

## ► **ERRIN** : réseau de recherche et d'innovation des régions européennes



**ERRIN** est une plate-forme bruxelloise de plus de **125 organisations régionales** de parties prenantes de **22 pays européens**. Ce réseau se concentre uniquement sur la **politique de recherche et d'innovation**, les **programmes de financement**, ainsi que sur le **développement de projets**. **ERRIN** facilite la **collaboration régionale** et l'**échange de connaissances** au profit de tous ses membres et organisations partenaires, en vue de construire une **Europe compétitive** qui soutient une **croissance intelligente, durable et inclusive** dans toutes les régions.

### **INFORMATION**

► [Site officiel ERRIN](#)

## ► **ERIAFF** : réseau des Régions européennes pour l'innovation dans l'agriculture, l'alimentation et la foresterie



**ERIAFF** a été constitué en **2012** avec un engagement fort pour **faciliter l'intégration des politiques européennes** en faveur de **l'innovation dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de la sylviculture**. **L'ERIAFF** a permis à ses partenaires de travailler sur des thèmes d'intérêt commun, atteignant l'agrégation de **43 régions** de **13 États membres** de l'Union européenne. Les **membres de l'ERIAFF** ont développé des **groupes opérationnels interrégionaux**, qui sont déjà liés par des priorités et des objectifs communs ou ont apporté une contribution considérable à la **plate-forme agroalimentaire** de la stratégie de spécialisation intelligente (S3), lancée par la Commission européenne.

### **INFORMATION**

► [Site officiel ERIAFF](#)

## ► **La Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie**



Créée et soutenue par la **Commission européenne**, cette initiative a pour objectif de **mobiliser les villes européennes pour le climat et l'énergie durable**. Il s'agit d'un cadre d'engagement volontaire, qui incite les villes (ou les EPCI) européennes à aller plus loin que les obligations réglementaires en termes de **transition climatique et énergétique**. Les villes qui s'engagent dans cette convention deviennent ainsi des « signataires » et les régions qui souhaitent accompagner cette démarche sont qualifiées de « coordinateurs ». La Région Centre-Val de Loire est depuis mai 2020 coordinatrice de la Convention des Maires.

### **INFORMATION**

► [Site officiel de la Convention des Maires](#)

# Vos appuis en Région Centre-Val de Loire

## Région Centre-Val de Loire

Direction Europe et International

Service représentation de la Région à Bruxelles et développement de projets européens

---

### Des conseils pour monter un projet ?

- ▶ **Charline VALLEE**, Chargée de mission Ingénierie de projets européens  
+33 2 38 70 33 51 - [Charline.vallee@centrevaldeloire.fr](mailto:Charline.vallee@centrevaldeloire.fr)

### Une recherche de partenaires, des infos sur les politiques et réseaux européens ?

- ▶ **Pol BILLON**, Chargé de mission Agriculture, Environnement et Tourisme  
+32 2 486 15 54 - [Pol.BILLON@centrevaldeloire.fr](mailto:Pol.BILLON@centrevaldeloire.fr)

#### INFORMATIONS ET ACTUALITÉS EUROPÉENNES

- ▶ [Site Europeocentre](#)
- ▶ [@Europe\\_RCVL](#)

## Réseau Euclide

Europe Centre-val de Loire Innovation, Développement, recherche

---

Créé en 2017, le Réseau Euclide réunit **plusieurs partenaires** de la **Région Centre-Val de Loire** dont le **BRGM**, la **CRCI**, le **CNRS**, **Dev'up** Centre-Val de Loire, **l'INRA**, le **Studium**, les **universités de Tours et Orléans**, **Cosméc Valley**, le **pôle DREAM**, **Elastopôle**, le **pôle S2E2** et **Vegepolys**.

Ce réseau a pour **ambition** d'offrir un **meilleur accompagnement aux acteurs du territoire** pour monter des **projets européens** en matière de **recherche et innovation**. Il est porté par la volonté de chacun d'améliorer la participation des acteurs régionaux aux **programmes recherche et innovation européens**, de **promouvoir Horizon Europe**, de **mutualiser** les actions entre partenaires et de fournir de **l'aide à la décision** aux pouvoirs publics en matière d'accompagnement aux projets européens de **recherche et innovation**.

#### INFORMATION

- ▶ [Site de la Région présentant le réseau Euclide](#)
- ▶ [Guide Horizon Europe rédigé par le réseau Euclide](#)
- ▶ **Contact** : [thomas.rochette-castel@cnrs.fr](mailto:thomas.rochette-castel@cnrs.fr)

# Project'Eur, le dispositif régional d'accompagnement au montage de projets européens

---



Pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans les politiques européennes, la Commission européenne propose chaque année des appels à propositions concurrentiels visant à soutenir financièrement tout ou partie de projets qui vont permettre de tester et d'expérimenter de nouvelles approches, méthodes, techniques ou échanger des bonnes pratiques au niveau européen.

Ces appels à propositions interviennent dans le cadre de programmes européens tels que présentés dans ce référentiel, qui fixent les modalités de participation : structures éligibles à candidater, partenariat ou non, partenariats nationaux ou européens, calendrier de mise en œuvre du projet, types d'activités cofinancées, etc...

La candidature doit être effectuée dans le respect du calendrier de l'appel à proposition et se doit de présenter un plan d'actions dans le temps (calendrier, jalons, budget, participants, publics cibles, gestion des risques...). Elle est ensuite évaluée par la Commission européenne qui vérifie si elle répond aux critères d'éligibilités et d'admissibilités.

Face à la diversité des appels et à la complexité de l'élaboration d'une candidature pour répondre aux appels à propositions lancés par la Commission européenne, la Région propose un appui au montage de projets européens.

Ainsi, les associations, entreprises, organismes de recherche, collectivités locales, établissements de formation, clusters... peuvent bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration de leur dossier de candidature LIFE, Interreg, Actions Innovatrices Urbaines Européennes, Horizon Europe, Facilité européenne pour les villes et bien d'autres !

Concrètement, le cabinet de consultants sélectionné par la Région accompagnera les bénéficiaires dans la rédaction de leur dossier, leur plan de financement, la consolidation de leur partenariat européen et la finalisation de leur dépôt. Cet accompagnement peut aller jusqu'à 60h en fonction de la subvention européenne visée.

En revanche, Project'Eur ne soutient pas les demandes de financements européens "classiques" FEDER, FSE, FEADER.

Avec ce dispositif, la Région entend faire émerger davantage de projets européens sur la transition énergétique, l'environnement, le climat, l'énergie durable, la recherche et l'innovation, la croissance verte, la mobilité douce, l'économie circulaire...

Project'Eur est un outil clé pour que les acteurs régionaux déposent des projets en réponse aux premiers appels à projets européens de la programmation 2021-2027.

Les candidatures au dispositif Project'Eur doivent être présentées au moins 6 semaines avant la date de clôture de l'appel visé.

## PLUS D'INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF PROJECT'EUR

- ▶ [Cadre d'intervention du dispositif Project'Eur](#)
- ▶ [Flyers de présentation](#)
- ▶ [Formulaire de candidature](#)
- ▶ Charline VALLEE - Chargée de mission Ingénierie de projets européens  
[Charline.vallee@centrevallde Loire.fr](mailto:Charline.vallee@centrevallde Loire.fr)

## Appels à projets cluster 5 en 2021

### Appels à projets

Destinations	Thématiques	Appels à projets
Destination 1	Science du système terrestre	<b>C5-D1-C5R-01-2021</b> : Meilleure compréhension des flux de gaz à effet de serre et des agents de force radiatifs, y compris les technologies d'élimination du dioxyde de carbone
	Voies vers la neutralité climatique	<b>C5-D1-C5R-04-2021</b> : Modéliser le rôle de l'économie circulaire pour l'atténuation du changement climatique <b>C5-D1-C5R-05-2021</b> : Maximiser l'impact et la synergie de la recherche et de l'innovation dans l'UE sur le changement climatique <b>C5-D1-C5R-06-2021</b> : Évaluation intégrée améliorée dans la poursuite des objectifs climatiques mondiaux
	Adaptation et services climatologiques	<b>C5-D1-C5R-10-2021</b> : Meilleure compréhension des interactions entre les impacts et risques du changement climatique, options d'atténuation et d'adaptation <b>C5-D1-C5R-11-2021</b> : Soutenir et standardiser les services climatologiques
	Les sciences sociales pour lutter contre le changement climatique	<b>C5-D1-C5R-13-2021</b> : Amélioration des méthodes économiques de prise de décision sur les politiques climatiques et environnementales
	Interactions climat-écosystème	<b>C5-D1-C5R-15-2021</b> : Restauration des zones humides naturelles, des tourbières et des plaines inondables comme stratégie d'atténuation rapide des avantages ; voies, compromis et co-avantages <b>C5-D1-C5R-16-2021</b> : La contribution de la gestion forestière à l'action climatique : voies, compromis et co-bénéfices
Destination 2	Technologies de traitement des matières premières	<b>C5-D2-BAT-01-2021</b> : Traitement, raffinage et recyclage durables des matières premières
	Matériaux avancés	<b>C5-D2-BAT-03-2021</b> : Batteries Li-ion haute performance avancées de génération 3b (haute capacité / haute tension) prenant en charge l'électromobilité et d'autres applications <b>C5-D2-BAT-04-2021</b> : Batteries Li-ion haute performance avancées de génération 4a, 4b (à semi-conducteurs) prenant en charge l'électromobilité et d'autres applications
	Processus de manufacture	<b>C5-D2-BAT-07-2021</b> : Techniques de traitement écologiquement durables appliquées à la fabrication d'électrodes et de composants de cellules à grande échelle pour les batteries Li-ion <b>C5-D2-BAT-08-2021</b> : Développement de la technologie de fabrication des batteries à semi-conducteurs (batteries des générations 4a - 4b)
	Systèmes de batterie	<b>C5-D2-BAT-12-2021</b> : Gestion physique et basée sur les données de la batterie pour une utilisation optimisée de la batterie
	Technologies de recyclage	<b>C5-D2-BAT-15-2021</b> : Collecte rationalisée et logistique inversée, tri, démantèlement et deuxième utilisation entièrement automatisés, sûrs et rentables avant le recyclage <b>C5-D2-BAT-16-2021</b> : Processus de recyclage durables, sûrs et efficaces
	Thèmes transversaux – Coordination	<b>C5-D2-BAT-20-2021</b> : Soutien à la mise en place d'un écosystème de R&I, développement d'orientations stratégiques prospectives pour assurer le développement futur des compétences, des connaissances et du leadership technologique pour une exploration et une adoption accélérées des technologies de rupture <b>C5-D5-BAT-ZERT-20-2021</b> : ACV et conception pour une circularité durable - approche holistique pour les solutions de mobilité zéro émission et la chaîne de valeur des batteries associée
	Communautés et villes	<b>C5-D2-Cs-16-2021</b> : Partenariat cofinancé : conduire les transitions urbaines vers un avenir durable (DUT)
	Technologies de rupture émergentes et solutions climatiques	<b>C5-D2-BT-01-2021</b> : Technologies émergentes pour une Europe climatiquement neutre <b>C5-D2-BT-03-2021</b> : Craquage du méthane en hydrogène et carbone utilisables <b>C5-D2-BT-05-2021</b> : Technologies pour l'élimination des gaz à effet de serre sans CO2
	Engagement des citoyens et des parties prenantes	<b>C5-D2-CC-01-2021</b> : Favoriser une transition juste en Europe <b>C5-D2-CC-02-2021</b> : Renforcer les communautés de recherche en sciences humaines et sociales (SSH) dans les disciplines du climat, de l'énergie et de la mobilité <b>C5-D2-CC-03-2021</b> : Accélérer la transition climatique dans des contextes difficiles : super-laboratoires de transition (pilote) <b>C5-D2-CC-04-2021</b> : Favoriser la coopération entre les points de contact nationaux (PCN) du cluster 5 Horizon Europe

<p style="text-align: center;"><b>Destination 3</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Promouvoir le leadership mondial européen dans les technologies d'énergie renouvelable abordables, sûres et durables</b></p>	<p>C5-D3-RES-01-2021 : Nexus UA-UE eau-énergie alimentaire  C5-D3-RES-02-2021 : nouvelle génération de technologies d'énergie renouvelable  C5-D3-RES-03-2021 : Conversion catalytique hybride des énergies renouvelables en carburants neutres en carbone  C5-D3-RES-04-2021 : Physique et aérodynamique du flux atmosphérique du vent pour la production d'électricité  C5-D3-RES-05-2021 : L'énergie éolienne dans l'environnement naturel et social  C5-D3-RES-06-2021 : Nouvelles technologies photovoltaïques tandem à haut rendement ciblant une production à faible coût avec des matériaux riches en terre  C5-D3-RES-07-2021 : Photovoltaïque pérovskite stable et haute performance  C5-D3-RES-08-2021 : Micro-CHP et systèmes de chauffage hybrides rentables  C5-D3-RES-11-2021 : Production durable de biocarburants négatifs en carbone  C5-D3-RES-12-2021 : Nouvelles approches de l'énergie solaire concentrée (CSP)  C5-D3-RES-14-2021 : Fondations innovantes, sous-structures flottantes et systèmes de connexion pour les dispositifs d'énergie océanique et le photovoltaïque flottant offshore  C5-D3-RES-15-2021 : Développement d'équipements hydroélectriques pour l'hydroélectricité cachée  C5-D3-RES-16-2021 : Innovation sur le déploiement de l'énergie éolienne flottante optimisée pour les eaux profondes et différents bassins maritimes (Méditerranée, Mer Noire, Mer Baltique, Atlantique ...)  C5-D3-RES-17-2021 : Lignes pilotes de démonstration pour les technologies PV alternatives et innovantes (roman c-si tandem, tandem couche mince, bifacial, CPV, etc.)  C5-D3-RES-18-2021 : Démonstration de technologies de cogénération à grande échelle pour une transition vers l'utilisation de résidus et déchets biogènes  C5-D3-RES-19-2021 : Démonstration de technologies avancées rentables pour les biocarburants utilisant des installations industrielles existantes  C5-D3-RES-20-2021 : Production innovante de biométhane comme vecteur d'énergie et carburant  C5-D3-RES-26-2021 : Solutions durables pour les énergies renouvelables et les technologies des carburants  C5-D3-RES-37-2021 : Solutions pour une énergie géothermique plus durable  C5-D3-RES-50-2021 : Démonstration de rotor, pales et systèmes de contrôle innovants pour les appareils marémoteurs  C5-D3-RES-56-2021 : Mesures de mise sur le marché des systèmes d'énergie renouvelable  C5-D3-ESGS-01-2021 : Intégration du secteur énergétique : intégrer et combiner des systèmes énergétiques à un système énergétique flexible et optimisé en termes de coûts  C5-D3-ESGS-04-2021 : Augmentation de la flexibilité du système énergétique basée sur des services d'intégration sectorielle aux consommateurs (qui profite à la gestion du système par les GRD et les GRT)  C5-D3-ESGS-05-2021 : Fiabilité et résilience du réseau : mesures de cybersécurité, vulnérabilités, pannes, risques et confidentialité  C5-D3-ESGS-06-2021 : Fiabilité et résilience des systèmes électriques par conception : systèmes et solutions HVDC  C5-D3-ESGS-07-2021 : Démonstration de systèmes supraconducteurs et éolipps (en appui à la stratégie offshore)  C5-D3-ESGS-08-2021 : Démonstration d'électronique de puissance avancée pour application dans le secteur de l'énergie  C5-D3-ESGS-09-2021 : Jeter les bases pour la démonstration d'un démonstrateur en temps réel de HVDC multi-terminaux multi-fournisseurs avec capacité de formation de réseau : action coordonnée  C5-D3-ESGS-12-2021 : Solutions de stockage d'énergie thermique  C5-D3-ESGS-15-2021 : Etablir les bases d'un espace européen commun de données énergétiques  C5-D3-ESGS-16-2021 : Renforcer le savoir-faire lié à la numérisation des écosystèmes énergétiques locaux  C5-D3-ESGS-17-2021 : communauté d'interopérabilité  C5-D3-CCUS-01-2021 : intégration de CCUS dans les hubs et clusters, y compris les activités de partage des connaissances  C5-D3-CCUS-03-2021 : Réduction des coûts de capture du CO2 (technologies nouvelles ou améliorées)</p>
	<p style="text-align: center;"><b>Systèmes énergétiques, réseaux et stockage</b></p>	<p>C5-D3-CC-01-2021 : Transition énergétique propre  C5-D3-CC-02-2021 : Soutien aux activités des services géologiques européens  C5-D3-CC-03-2021 : Appui aux activités des EIIIP et domaines technologiques du plan SEI  C5-D4-BEE-01-2021 : Evaluation et certification avancées de la performance énergétique  C5-D4-BEE-02-2021 : Industrialisation des workflows de rénovation profonde des bâtiments écoénergétiques  C5-D4-BEE-03-2021 : Surveillance avancée basée sur les données de la performance énergétique du parc immobilier</p>
	<p style="text-align: center;"><b>Capture, utilisation et stockage du carbone (CCUS)</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Questions transversales</b></p>
	<p style="text-align: center;"><b>Efficacité énergétique des bâtiments : améliorer la performance énergétique du parc immobilier</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Efficacité énergétique des bâtiments : pérenniser le parc immobilier pour son intelligence et sa haute efficacité énergétique</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>Destination 4</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Installations industrielles dans la transition énergétique</b></p>	<p>C5-D4-IND-01-2021 : démonstration à grande échelle des technologies de mise à niveau thermique avec une température d'alimentation comprise entre 100 et 160 °C  C5-D4-IND-04-2021 : Conversion de chaleur en énergie excédentaire industrielle basée sur des cycles organiques de Rankine (déchets)</p>
	<p style="text-align: center;"><b>Installations industrielles dans la transition énergétique</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Installations industrielles dans la transition énergétique</b></p>



Destination 5	Transport routier zéro émission	<p><b>C5-D5-ZERT-02-2021</b> : Véhicules Nexigen ; Architectures BEV zéro émission innovantes pour le transport régional moyen de marchandises</p> <p><b>C5-D5-ZERT-03-2021</b> : Composants Nexigen EV ; Intégration de l'électronique de puissance avancée et des commandes associées</p> <p><b>C5-D5-ZERT-07-2021</b> : Approche système pour obtenir une charge optimisée Smart EV et une flexibilité V2X dans des conditions de déploiement de masse</p> <p><b>C5-D5-BAT-ZERT-20-2021</b> : ACV et conception pour une circularité durable - approche holistique pour les solutions de mobilité zéro émission et la chaîne de valeur des batteries associée (appel conjoint BAT-ZERT)</p> <p><b>C5-D5-AVI-01-2021</b> : Technologies de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'aviation vers la neutralité climatique d'ici 2050</p> <p><b>C5-D5-AVI-02-2021</b> : Transformation numérique des avions de nouvelle génération dans la conception, la fabrication, l'intégration et la maintenance</p>
	Aviation	<p><b>C5-D5-WAT-01-2021</b> : Permettre le stockage à bord sûr et efficace et l'intégration dans les navires de grandes quantités d'ammoniac et d'hydrogène combustibles</p> <p><b>C5-D5-WAT-02-2021</b> : Permettre l'intégration complète des piles à combustible de très haute puissance dans la conception des navires en utilisant des solutions de cogénération et de cycle combiné pour une efficacité accrue avec plusieurs carburants</p> <p><b>C5-D5-WAT-03-2021</b> : CSA identifiant les scénarios de déploiement de carburant durable à base d'eau</p> <p><b>C5-D5-WAT-04-2021</b> : Solutions d'économie d'énergie embarquées innovantes</p> <p><b>C5-D5-WAT-05-2021</b> : Système de charge de batterie de bateau hyper alimenté</p> <p><b>C5-D5-WAT-06-2021</b> : Évaluer et prévenir le glissement de méthane des moteurs GNL dans toutes les conditions à l'intérieur des navires existants et neufs</p> <p><b>C5-D5-WAT-07-2021</b> : Modèles Digital Twin pour permettre des opérations de navires verts</p> <p><b>C5-D5-WAT-08-2021</b> : Prouver la faisabilité d'un gros moteur marin à ammoniac propre</p> <p><b>C5-D5-WAT-16-2021</b> : Outils de calcul pour la construction navale</p>
	Permettre un transport fluvial sobre en carbone, propre, intelligent et compétitif	
	Impact des transports sur l'environnement et la santé humaine	<p><b>C5-D5-THE-01-2021</b> : Développement et démonstration de solutions de retrofit abordables et adaptables pour les émissions polluantes des tuyaux d'échappement et des freins</p> <p><b>C5-D5-THE-02-2021</b> : Evaluation du bruit et des émissions de particules des véhicules de catégorie L à partir de conditions de conduite réelles</p>
	Mobilité connectée, coopérative et automatisée (CCAM)	<p><b>C5-D6-CCAM-02-2021</b> : Technologies embarquées de perception et de prise de décision plus puissantes et plus fiables pour répondre à des conditions environnementales complexes</p> <p><b>C5-D6-CCAM-04-2021</b> : Approches communes pour la validation de sécurité des systèmes CCAM</p> <p><b>C5-D6-CCAM-06-2021</b> : Infrastructure physique et numérique (PD), connectivité et coopération permettant et soutenant la CCAM</p> <p><b>C5-D6-CCAM-08-2021</b> : CCAM cybersécurité et résiliente</p> <p><b>C5-D6-CCAM-10-2021</b> : Analyse des impacts socio-économiques et environnementaux et évaluation des aspects sociétaux, citoyens et utilisateurs pour les solutions CCAM basées sur les besoins</p> <p><b>C5-D6-CCAM-11-2021</b> : Cadre pour une meilleure coordination des projets pilotes de démonstration à grande échelle en Europe et base de connaissances à l'échelle de l'UE</p>
	Systèmes de transport multimodaux et durables pour les passagers et les marchandises	<p><b>C5-D6-MSTS-01-2021</b> : Des nœuds de transport multimodal de fret plus efficaces et efficaces pour augmenter la flexibilité, la visibilité du service et réduire le coût moyen du transport de marchandises</p> <p><b>C5-D6-MSTS-05-2021</b> : Nouveaux modes de livraison et modèles commerciaux / opérationnels pour écologiser le dernier kilomètre et optimiser le transport routier</p> <p><b>C5-D6-MSTS-09-2021</b> : Infrastructure de transport résiliente au changement climatique et écologiquement durable, avec un accent sur les voies navigables inférieures</p>
	Sécurité dans les zones urbaines / Sécurité du transport routier	<p><b>C5-D6-SAFE-01-2021</b> : Test de véhicules légers sûrs et amélioration de l'interaction humaine-technologie sûre dans le futur système de circulation</p> <p><b>C5-D6-SAFE-03-2021</b> : Amélioration radicale de la sécurité routière dans les pays à faible et moyen revenu en Afrique</p>
	Sécurité et résilience des eaux	<p><b>C5-D6-SAFE-04-2021</b> : Lutte contre l'infection sur les grands navires à passagers</p>
	Sécurité aérienne et résilience	<p><b>C5-D6-SAFE-06-2021</b> : Automatisation sûre et facteurs humains dans l'aviation - intégration et assistance intelligentes</p>
	Destination 6	



## Appels à projets cluster 6 en 2021

Destinations	Thématiques	Appels à projets
Destination 1	Comprendre le déclin de la biodiversité	<p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-01</b> : Participation européenne aux efforts mondiaux de génomique de la biodiversité visant à identifier toute la biodiversité sur Terre.</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-02</b> : Données et technologies pour l'inventaire, l'identification rapide et le suivi des espèces sauvages menacées et d'autres groupes d'espèces</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-03</b> : Comprendre et valoriser la biodiversité côtière et marine et les services écosystémiques</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-04</b> : Evaluer et prédire les impacts intégrés des facteurs de stress cumulatifs directs et indirects sur la biodiversité côtière et marine, les écosystèmes et leurs services</p>
	Valoriser et restaurer la biodiversité et les services écosystémiques	<p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-05</b> : L'économie des solutions basées sur la nature : analyse coûts-bénéfices, développement du marché et financement</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-06</b> : Solutions basées sur la nature, prévention et réduction des risques et secteur de l'assurance</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-07</b> : Les écosystèmes et leurs services pour une politique et une prise de décision factuelles</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-08</b> : Soutenir le développement d'un réseau trans-européen nature cohérent et résilient</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-09</b> : Évaluation et consolidation des avancées scientifiques récentes sur la restauration des écosystèmes d'eau douce.</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-10</b> : Démonstration de mesures et de gestion pour la restauration et la résilience des écosystèmes côtiers et marins dans des systèmes socio-écologiques simplifiés.</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-11</b> : Qu'y a-t-il d'autre ? Explorer le lien entre la biodiversité, les services écosystémiques, les pandémies et le risque épidémique</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-12</b> : Amélioration de la planification spatiale maritime fondée sur la science et de l'identification des aires marines protégées</p>
	Gérer la biodiversité dans la production primaire	<p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-13</b> : Sélection pour la résilience : focus sur les caractères racinaires</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-14</b> : Favoriser la sélection biologique</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-15</b> : Protection et gestion durable des ressources génétiques forestières d'un grand intérêt pour la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et le matériel forestier de reproduction</p>
	Permettre un changement transformateur sur la biodiversité	<p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-16</b> : Quantifier les impacts du commerce de la biomasse brute et transformée sur les écosystèmes, pour offrir de nouveaux points de levier pour la conservation de la biodiversité, le long des chaînes d'approvisionnement, pour réduire les effets de fuite</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-17</b> : Lien entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation, l'énergie, les transports, le climat et la santé dans le contexte du changement transformateur</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-18</b> : Politiques mixtes, gouvernance (y compris le financement) et outils d'aide à la décision pour une action transformatrice pour la biodiversité</p>
	Interconnecter la recherche sur la biodiversité et les politiques de soutien	<p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-19</b> : Sauver la biodiversité pour sauvegarder la vie sur Terre</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-20</b> : Un mécanisme pour la science pour informer la mise en œuvre, le suivi, l'examen et le renforcement de la nouvelle stratégie de l'UE pour la biodiversité à l'horizon 2030 (« Service scientifique »).</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-21</b> : Support aux processus déclenchés par l'IPBES et le GIEC</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-22</b> : Impact et dépendance des entreprises à la biodiversité</p>

<b>Destination 2</b>	<b>Permettre une agriculture durable</b>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-01</b> : Atteindre l'objectif de la ferme à l'assiette : scénarios de R&amp;I pour stimuler l'agriculture biologique et l'aquaculture biologique en Europe</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-02</b> : Développer des systèmes de protéagineux terrestres durables et compétitifs et des chaînes de valeur</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-03</b> : La numérisation comme catalyseur des systèmes agricoles agroécologiques</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-04</b> : Lutte contre les épidémies de phyto-ravageurs</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-05</b> : Bien-être animal 2.0</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-06</b> : Vaccins et diagnostic des maladies animales prioritaires</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-07</b> : Feuille de route recherche et innovation pour les technologies blockchain dans le secteur agroalimentaire</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-08</b> : Découvrir les verrous et les leviers pour encourager les agriculteurs à évoluer et à rester dans des systèmes de production alimentaire climatiquement neutres et durables : des expériences aux mécanismes systémiques</p>
	<b>Permettre une pêche et une aquaculture durables</b>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-09</b> : Transparence d'un océan à l'autre et engagement des consommateurs</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-10</b> : Transition numérique soutenant l'inspection et le contrôle pour une pêche durable</p>
<b>Destination 3</b>	<b>Transformer les systèmes alimentaires pour la santé, la durabilité et l'inclusion</b>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-11</b> : Comblent les lacunes dans les connaissances sur la nutrition, la sécurité, l'allergénicité et l'évaluation environnementale des protéines alternatives et du changement alimentaire</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-12</b> : Prise de décision factuelle pour changer les normes sociales vers le zéro gaspillage alimentaire</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-13</b> : Des microbes pour une alimentation et une alimentation saine et durable</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-14</b> : Transition vers un comportement alimentaire sain et durable</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-15</b> : Identification, évaluation et gestion des problèmes de sécurité alimentaire existants et émergents</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-16</b> : Accroître la transparence des systèmes alimentaires de l'UE pour améliorer la santé, la durabilité et la sécurité des produits, des processus et des régimes alimentaires</p>
	<b>Une coopération internationale ciblée</b>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-17</b> : Une approche sanitaire pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable (FNSSA)</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-FARM2FORK-01-18</b> : Coopération internationale UE-Chine sur la lutte intégrée contre les ravageurs dans l'agriculture</p>
<b>Destination 3</b>	<b>Permettre une transition vers une économie circulaire</b>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-CircBio-01-01</b> : Solutions systémiques circulaires de l'initiative des villes et régions circulaires (CCRI)</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CircBio-01-02</b> : Aide au développement de projets de l'initiative des villes et régions circulaires (CCRI-PDA)</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CircBio-01-03</b> : Solutions innovantes pour le suremballage et les plastiques à usage unique, et la pollution microplastique associée</p>
	<b>Innovent les systèmes biosourcés durables et la bioéconomie</b>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-CircBio-01-04</b> : nouvelles matières premières de biomasse non végétales pour applications industrielles</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CircBio-01-05</b> : Solutions de biomasse confinée pour des systèmes de production durables et sans changement indirect d'utilisation des terres (ILUC) pour des applications de grande valeur</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CircBio-01-06</b> : Microbiomes pour l'innovation biologique et les applications environnementales</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CircBio-01-07</b> : Intégration de solutions biosourcées inclusives à petite échelle dans les zones rurales européennes</p>
	<b>Innovent pour les chaînes de valeur de la bioéconomie bleue et de la biotechnologie</b>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-CircBio-01-08</b> : Libérer le potentiel du potentiel des algues pour une bioéconomie bleue européenne florissante</p>

<b>Destination 4</b>	<b>Arrêter les émissions de polluants dans les sols et les eaux</b>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-ZEROPOLLUTION-01-01</b> : Approche régionale de réduction de la charge d'azote et de phosphore dans des limites écologiques sûres</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-ZEROPOLLUTION-01-02</b> : Optimisation du bilan nutritionnel en production primaire</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-ZEROPOLLUTION-01-03</b> : Prévention et gestion de la pollution diffuse dans le ruissellement des eaux urbaines</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-ZEROPOLLUTION-01-04</b> : Atteindre les mers et océans zéro pollué</p>
	<b>Protéger l'eau potable et gérer la pollution des eaux urbaines</b>	
	<b>Lutter contre la pollution des mers et des océans</b>	
<b>Destination 5</b>	<b>Augmenter les performances environnementales et la durabilité des processus et des produits</b>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-ZEROPOLLUTION-01-05</b> : Critères de durabilité environnementale pour la production de matières premières biologiques et le commerce de systèmes biosourcés : impacts et compromis</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-ZEROPOLLUTION-01-06</b> : Augmenter la performance environnementale des procédés industriels dans les secteurs biosourcés : construction, travail du bois, textile, pâtes et papiers et biochimie</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-ZEROPOLLUTION-01-07</b> : Schémas de certification de durabilité internationaux et européens pour les systèmes biosourcés</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-ZEROPOLLUTION-01-08</b> : Nouvelles techniques génomiques (NGT) : comprendre les bénéfices et les risques - focus sur l'innovation bio</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-ZEROPOLLUTION-01-09</b> : Impacts environnementaux et compromis des fertilisants alternatifs à l'échelle mondiale / locale.</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-ZEROPOLLUTION-01-10</b> : Services environnementaux : amélioration des stratégies de bioremédiation et de revitalisation des sols, des sédiments et de l'eau</p>
	<b>Terre, océans et eau pour l'action climatique</b>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-01</b> : Meilleure compréhension, observation et surveillance de la disponibilité des ressources en eau</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-02</b> : Partenariat européen sur la sécurité de l'eau pour la planète (Water4All)</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-03</b> : Principaux processus polaires à l'origine du changement climatique régional et mondial</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-04</b> : Réseau de démonstration sur l'agriculture climato-intelligente - reliant les fermes pilotes</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-05</b> : Approches agroécologiques pour l'atténuation du changement climatique, la production agricole résiliente et l'amélioration de la biodiversité</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-06</b> : Systèmes d'élevage résilients face au changement climatique</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-07</b> : Consortium international de recherche sur le carbone des sols (agricoles)</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-08</b> : L'agroforesterie pour atteindre les objectifs de durabilité du climat, de la biodiversité et de l'agriculture</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-09</b> : Renforcer les connaissances scientifiques sur les forêts de l'UE », y compris les forêts anciennes, les capacités d'atténuation du changement climatique</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-CLIMATE-01-10</b> : Coopération internationale UE-Chine pour accroître la résilience des forêts</p>
		<p><b>HORIZON-CL6-2021-COMMUNITIES-01-01</b> : Comprendre la diversité rurale et renforcer les preuves pour des politiques adaptées améliorant la contribution des communautés rurales aux transitions écologiques, numériques et sociales</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-COMMUNITIES-01-02</b> : Centre d'expertise et de formation sur l'innovation rurale</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-COMMUNITIES-01-03</b> : Smart XG, solutions de dernier kilomètre et de bord pour l'agriculture éloignée, la sylviculture et les zones rurales</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-COMMUNITIES-01-04</b> : Autonomisation socio-économique des utilisateurs de la mer</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-COMMUNITIES-01-05</b> : Politiques intégrées du système alimentaire urbain - comment les villes et les villages peuvent transformer les systèmes alimentaires pour en tirer des avantages connexes</p> <p><b>HORIZON-CL6-2021-COMMUNITIES-01-06</b> : Intérieur et extérieur : innovation pédagogique avec des solutions basées sur la nature</p>
	<b>Communautés rurales, côtières et urbaines résilientes, inclusives, saines et vertes</b>	
	<b>Destination 6</b>	

<p><b>Innover avec des modèles de gouvernance et des politiques de soutien</b></p>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-01</b> : Mobiliser le réseau des Points de Contact Nationaux du Cluster 6  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-02</b> : Faire progresser la science des systèmes alimentaires et fédérer les chercheurs  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-03</b> : Action préparatoire au partenariat Horizon Europe pour le système alimentaire  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-04</b> : Renforcer l'innovation et le déploiement de la bioéconomie dans tous les secteurs et à tous les niveaux de gouvernance  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-05</b> : Favoriser les conseils stratégiques et les synergies entre les programmes nationaux et européens de recherche et d'innovation, y compris la prospective du SCAR  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-06</b> : Écoconditionnalité environnementale et sociale des politiques maritimes  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-07</b> : Modèles de gouvernance régionale dans la bioéconomie  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-08</b> : Améliorer la compréhension et l'engagement dans les systèmes biosourcés grâce à la formation et au développement des compétences  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-09</b> : Revitalisation des communautés locales européennes avec des modèles économiques innovants basés sur la bio et l'innovation sociale  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-10</b> : Sensibilisation à la bioéconomie circulaire et durable pour aider les États membres à développer des stratégies et / ou des plans d'action bioéconomiques  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-11</b> : Éducation sur la bioéconomie, y compris les secteurs bio-basés pour les jeunes dans l'enseignement primaire et secondaire en Europe  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-12</b> : L'agriculture de l'UE dans un espace opérationnel sûr et juste et des frontières planétaires  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-13</b> : Modélisation de l'utilisation et de la gestion des terres dans le contexte du changement climatique</p>
<p><b>Déployer et ajouter de la valeur aux observations environnementales</b></p>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-14</b> : Solutions orientées utilisateur s'appuyant sur l'observation environnementale pour surveiller les écosystèmes critiques et la perte et la vulnérabilité de la biodiversité dans l'Union européenne  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-15</b> : Préparation de l'approvisionnement avant commercialisation (PCP) pour les services aux utilisateurs finaux basés sur l'observation environnementale dans la zone Adaptation et atténuation du changement climatique  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-16</b> : Outils pour soutenir l'adoption et l'accessibilité / exploitabilité des informations d'observation environnementale au niveau européen et mondial  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-17</b> : un espace de données commun pour le Green Deal européen pour fournir des données d'observation environnementale plus accessibles et exploitables à l'appui des actions prioritaires du Green Deal européen</p>
<p><b>Les technologies numériques et de données comme catalyseurs clés</b></p>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-18</b> : Cartographie et amélioration de l'économie des données pour les systèmes alimentaires  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-19</b> : Développement des marchés et utilisation des technologies et infrastructures numériques dans l'agriculture - État des lieux et prospective : Technologies du numérique et des données pour le secteur agricole dans un contexte réglementaire, commercial et technique en évolution rapide environnement  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-20</b> : Économie des données dans le domaine de l'agriculture - Effets du partage de données et du big data</p>
<p><b>Renforcer les connaissances agricoles et les systèmes d'innovation</b></p>	<p><b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-21</b> : Élargir les résultats du groupe opérationnel du PEI au-delà des frontières au moyen de réseaux thématiques, en compilant et en partageant des connaissances prêtes à être mises en pratique  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-22</b> : Soutenir l'échange de connaissances entre tous les acteurs d'AKIS dans les États membres au moyen d'un réservoir de connaissances interactif à l'échelle de l'UE  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-23</b> : Améliorer l'organisation nationale AKIS dans un processus de cocreation à travers l'UE  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-24</b> : Approfondir le fonctionnement du soutien à l'innovation  <b>HORIZON-CL6-2021-GOVERNANCE-01-25</b> : Développer les réseaux consultatifs de l'UE sur les chaînes consommateurs-producteurs</p>

**Destination  
7**